



ZPS FR1112001 - Massif de Villefermoy

ATLAS CARTOGRAPHIQUE DES ESPÈCES D'OISEAUX D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le Massif de Villefermoy regroupe la forêt domaniale de Villefermoy et des propriétés privées. Majoritairement forestier, le site abrite néanmoins divers milieux à la fois bocagers et aquatiques.

Cet ouvrage cartographique illustre la répartition des espèces d'oiseaux reconnues d'intérêt communautaire sur la Zone de Protection Spéciale entre 2016 et 2021.

Mai 2022

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne





SOMMAIRE

I - MÉTHODOLOGIE	5
1. POURQUOI UN NOUVEL ATLAS CARTOGRAPHIQUE ?	7
2. SOURCES UTILISÉES	7
3. TRAITEMENT DES DONNÉES	8
3.1 Hiérarchisation des espèces	8
3.2 Interprétation des données Cettia	9
3.3 Choix retenus pour la cartographie des espèces	10
3.4 Statut actuel des espèces en fonction des observations de 2016 à 2021	11
3.5 Protocoles de suivi	12
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CARTOGRAPHIQUES	13
4.1 Définition d'un cortège	13
4.2 Présentation par cortège	13
II - CARTOGRAPHIE	19
1. CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES	21
1.1. Carte du réseau hydrographique	23
1.2. Synthèse des espèces d'intérêt communautaire 2016 - 2021	25
♦ Fiche 1 : Balbuzard-pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	26
♦ Fiche 2 : Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>)	30
♦ Fiche 3 : Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	34
♦ Fiche 4 : Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)	38
2. CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE	43
2.1 Couvert arboré	45
2.2. Synthèse des espèces d'intérêt communautaire 2016 - 2021	47
♦ Fiche 5 : Bihoreau gris, Héron bihoreau (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	48
♦ Fiche 6 : Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	50
♦ Fiche 7 : Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	54
♦ Fiche 8 : Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	58
♦ Fiche 9 : Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>)	62
♦ Fiche 10 : Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	66
3. CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS	71
3.1. Carte des milieux ouverts	73
3.2. Synthèse des espèces d'intérêt communautaire 2016 - 2021	75
♦ Fiche 11 : Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	76
♦ Fiche 12 : Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	80





MÉTHODOLOGIE

Ce nouvel atlas cartographique a été réalisé en 2021, au cours de la mission de mise en œuvre du DOCOB, confiée par la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux à la FDC 77, dans le cadre d'un marché public.

Le site « Massif de Villefermoy » a été désigné en 2006.

Le DOCOB a été révisé en 2017 et validé par arrêté préfectoral en 2018.

La mission de mise en œuvre du DOCOB a débuté en 2008.

1. POURQUOI UN NOUVEL ATLAS CARTOGRAPHIQUE ?



Le **document d'objectifs (DOCOB)** est un document de référence approuvé par le préfet, qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il s'agit donc du plan de gestion du site Natura 2000 : ZPS FR1112001 « Massif de Villefermoy ».

Les données qui ont servi à la rédaction du DOCOB datent de 2006/2007. La répartition des habitats n'a que peu évolué. En revanche, le statut des espèces a évolué depuis, ce qui nécessitait une mise à jour.

Les usages de l'atlas :

- ◆ **Mise à jour annuelle** de toutes les données de suivis scientifiques et d'amélioration des connaissances.
- ◆ **Document de référence** : cet atlas servira de base à la mise à jour complète du DOCOB à partir de 2022.
- ◆ **Actualisation permanente** : chaque année, les données recueillies seront compilées et analysées de la même façon et intégrées à l'atlas, offrant ainsi une évaluation de l'état de conservation des espèces en temps réel.
- ◆ **Mise en place de protocoles de suivis des espèces** : afin d'améliorer la qualité des résultats des suivis scientifiques, des protocoles de prospection géographique sont en cours de cartographie.
- ◆ **Cartographie des chartes Natura 2000 signées, et des contrats** Natura 2000 réalisés ou en projet. Recherche de corrélation entre ces territoires contractualisés et leur utilisation par les espèces d'intérêt communautaire. Ils enrichiront ainsi l'atlas en 2023.

2. SOURCES UTILISÉES

En dehors du DOCOB, nous avons utilisé les sources suivantes pour la réalisation de cet atlas :



- ◆ **Nos propres prospections de terrain**, dans le cadre des suivis scientifiques et de l'amélioration des connaissances des habitats et des espèces. Nous réalisons ces prospections depuis 2011.
- ◆ L'année 2012 était la première année de compilation des données pour les 12 espèces du site (cf. page 11), elle a donc été retenue comme année de référence pour l'élaboration de l'atlas. Les fiches espèces reprennent, quant à elles, les données de 2016 à 2021, de manière à observer la progression de chaque espèce ces 5 dernières années.
- ◆ Les informations fournies par les **associations locales** qui acceptent les échanges de données, telles Pie Verte Bio 77 (busards et autres espèces).
- ◆ Les informations que nous échangeons régulièrement avec les **naturalistes locaux** indépendants ainsi que les techniciens ONF, les propriétaires et gardes de propriété, que nous rencontrons sur le terrain.
- ◆ La base de données **Cettia Ile-de-France**, au sein de laquelle nous saisissons toutes nos données chaque année. En retour l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France (ARB IdF), gestionnaire de Cettia IdF, nous fait parvenir en fin d'année une extraction des données relatives aux 12 espèces d'intérêt communautaire du site.

3. TRAITEMENT DES DONNÉES

Toutes les données issues des sources précitées sont rassemblées et triées chaque année afin de connaître l'utilisation du site par chaque espèce d'intérêt communautaire (nicheur, migrateur, hivernant).

3.1. Hiérarchisation des espèces

Une espèce est dite « d'intérêt communautaire » si elle est inscrite à l'Annexe I de la directive « Oiseaux ».

Les espèces mentionnées dans l'Annexe I de la directive « Oiseaux » font l'objet de mesures de conservation afin d'assurer leur survie et leur reproduction. Pour ce faire, des Zones de Protection Spéciales (ZPS) ont été désignées.

Pour les espèces migratrices non visées à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » dont le passage est régulier, des mesures de protection similaires doivent être prises.

Elles ont été classées en 2 catégories avec la DRIEAT Ile-de-France et la DDT 77 : espèces prioritaires et non prioritaires.

3.1.1. Enjeux de conservation Fort, Moyen et Faible dans le Docob de 2012

Les critères utilisés dans le Docob pour hiérarchiser les enjeux sont :

- ◆ Le **statut de conservation** de l'espèce (lorsqu'il est établi) à l'échelle du site ;
- ◆ L'**importance de la ZPS** pour cette espèce, à une échelle plus large (régionale voire nationale) ;
- ◆ L'**étendue de la population** sur le site Natura 2000 ;
- ◆ Les **menaces** pesant sur l'espèce sur le site ;
- ◆ La **faisabilité de la mise en œuvre de mesures de conservation ou de restauration** pour l'espèce au vu du contexte socio-économique.

La combinaison de l'ensemble des critères a permis de définir des niveaux de priorité 1, 2 ou 3. La détermination de priorité 1 pour une espèce d'intérêt communautaire souligne l'importance et l'urgence de prendre des mesures pour assurer sa conservation.

7 espèces ont été classées en priorité 1 : *Bondrée apivore, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Cigogne noire*

3.1.2. Espèces d'intérêt communautaire prioritaires sur le site

Le suivi des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire est fondamental pour suivre l'état de conservation des espèces et l'impact des mesures qui sont mises en œuvre. Selon les enjeux, la pression de suivi n'est pas la même selon les espèces, en témoigne les niveaux de priorités définis.

Espèces prioritaires	Objectif de conservation dans le DOCOB
Bondrée apivore	Enjeu FORT
Milan noir	Enjeu FORT
Pic mar	Enjeu FORT
Pic noir	Enjeu FORT
Pie-grièche écorcheur	Enjeu FORT
Martin-pêcheur d'Europe	Enjeu FORT
Cigogne noire	Enjeu MOYEN

Ainsi, les fréquences et modalités de suivi pour les espèces prioritaires de niveau 1, espèces nicheuses certaines ou probables et dont on peut maintenir les populations par des mesures simples et acceptables par les propriétaires, sont définies dans le tableau suivant.

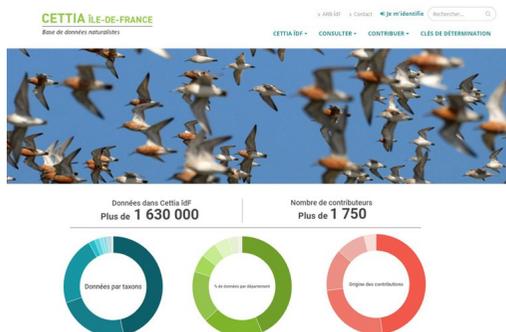
Espèce	Fréquence	Modalités de suivi
Bondrée apivore	Tous les ans	Recherche des nids potentiels en hiver avant la pousse des feuilles des arbres. Puis recherche des nids et des territoires par observation directe sur 9 points d'observation autour du site en juin-juillet.
Cigogne noire	Tous les ans	Observation directe entre mai et août. Recherche des nids potentiels en hiver avant la pousse des feuilles des arbres.
Martin-pêcheur d'Europe	Tous les ans	Observation de la régularité de présence depuis les berges et recherche des nids de mai à juillet près des berges sur les étangs, des rus et les mares restaurées.
Milan noir	Tous les ans	Recherche des nids potentiels en mars avant la pousse des feuillues des arbres autour des étangs. Puis recherche des territoires par observation en mai-juin sur les étangs.
Pic mar	Tous les 3 ans	Identification de présence par recherche des loges et traces en mars. Puis recherche des territoires par repasse selon des linéaires systématiques entre mars et avril.
Pic noir	Tous les 3 ans	Identification de présence par recherche des loges et traces en mars. Puis recherche des territoires par repasse selon des linéaires systématiques entre mars et avril.
Pie-grièche écorcheur	Tous les ans	Observation directe dans les milieux ouverts avec haies et/ou fruticées entre mai et juillet.

3.1.3. Espèces d'intérêt communautaire non prioritaires sur le site

Les espèces d'intérêt communautaire non prioritaire sont recensées lors des suivis des espèces prioritaires ainsi que lors du regroupement des informations des différentes sources citées plus haut.

L'objectif est d'améliorer les connaissances de toutes les autres espèces Natura 2000 du site.

3.2. Interprétation des données Cettia



Afin de prendre en compte un maximum d'informations, nous effectuons notre synthèse annuelle le plus tard possible (décembre), ainsi qu'une remise à jour de cette compilation au début de l'année suivante.

En effet, quelques observateurs saisissent tardivement leurs données sur Cettia, parfois au 1er trimestre de l'année suivante.

Un autre biais récurrent a été identifié dans le tri des données. Chaque observateur saisit ses données, ainsi certaines observations peuvent concerner le même oiseau lorsque les dates, lieux et espèces sont similaires. Il convient donc d'être vigilant dans l'interprétation des résultats, afin de ne pas surestimer les effectifs par espèce.

3.3. Choix retenus pour la cartographie des espèces



Pour les espèces d'intérêt communautaire **prioritaires** une estimation du nombre de couples nicheurs a été effectuée en ne prenant en compte que les **nicheurs certains et probables** (voir critères de nidification ci-contre). Ces données ont permis d'établir l'histogramme d'évolution des effectifs de chaque espèce, l'objectif étant d'en suivre l'état de conservation.

Les nicheurs possibles n'ont pas été pris en compte dans cette estimation. En effet, d'après les critères d'usage, les nicheurs possibles correspondent à des individus isolés présents dans le milieu favorable en période de reproduction, ou à des mâles chanteurs en période de nidification. Nous avons pris le parti de ne pas les intégrer pour ne pas biaiser cette estimation avec des critères qui ne sont que de simples indices de présence.



Pour les espèces d'intérêt communautaire **non prioritaires** l'accent a été mis sur l'utilisation du site par les espèces. Contrairement aux espèces prioritaires, l'estimation ne prend en compte que le nombre d'individus et non le nombre de couples : ce sont des **observations ponctuelles** réalisées lors des suivis des espèces prioritaires.

Nidification certaine

- ◆ Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
- ◆ Nid utilisé récemment ou coquille vide
- ◆ Jeunes fraîchement envolés (espèce nidicole) ou poussins (espèce nidifuge)
- ◆ Adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé ou adulte en train de couvrir
- ◆ Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
- ◆ Nid avec œuf(s)
- ◆ Nid avec jeune(s)

Nidification probable

- ◆ Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
- ◆ Parades nuptiales
- ◆ Fréquentation d'un site de nid potentiel
- ◆ Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
- ◆ Présence de plaques incubatrices
- ◆ Construction d'un nid, creusement d'une cavité

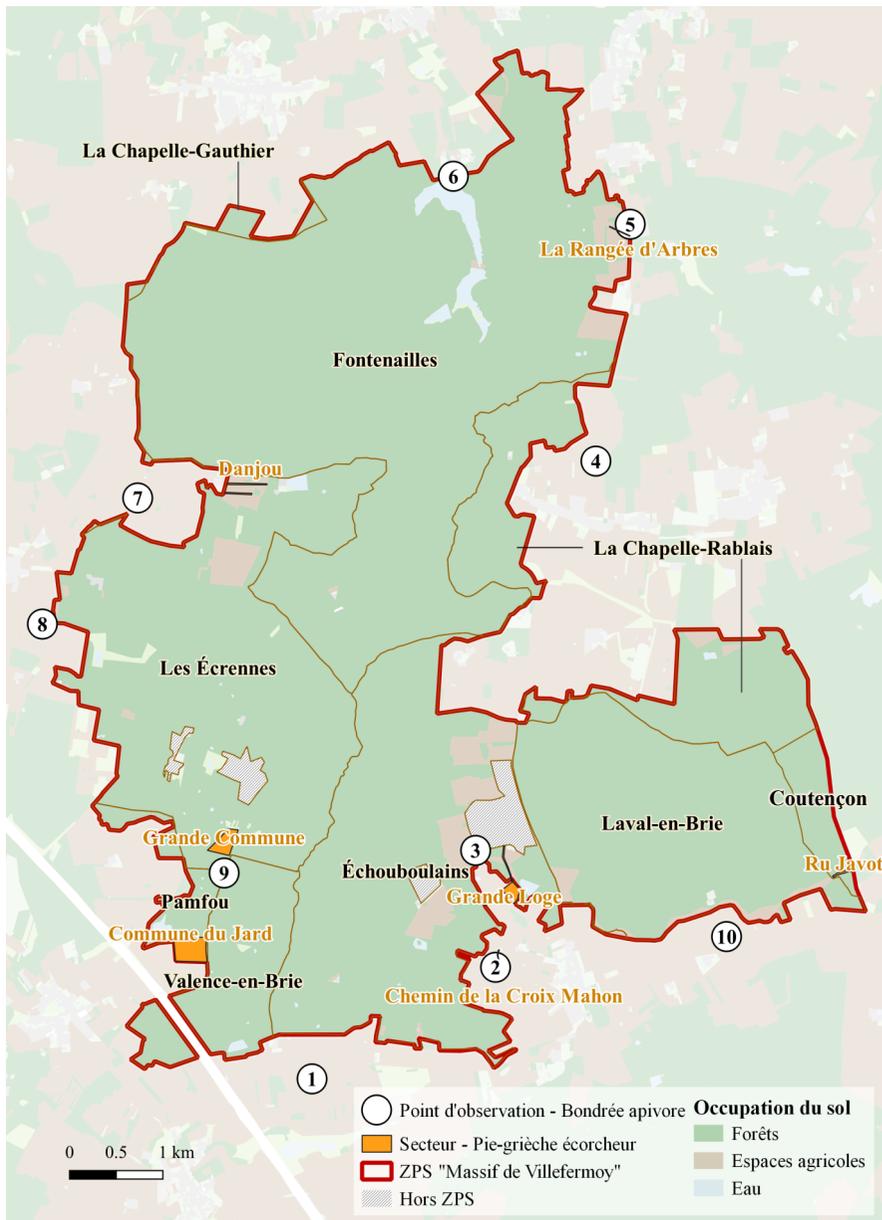
Nidification possible

- ◆ Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
- ◆ Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
- ◆ Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction

Méthodologie

Statut actuel des espèces en fonction des observations de 2016 à 2021

Espèce (*prioritaire)	Statut de l'espèce sur le site	Date de la dernière mention sur le site	Effectif de la dernière mention	Années d'observation	Fonctionnalité du site pour l'espèce
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	Nicheur	2021	21 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Reproduction Alimentation
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	Nicheur Migrateur	2021	2 individus	2016, 2017, 2018, 2020, 2021	Reproduction Alimentation Repos
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Nicheur Sédentaire	2021	22 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Reproduction Alimentation
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Nicheur Migrateur	2021	8 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Reproduction Alimentation Repos
Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>)	Nicheur Sédentaire	2018	266 couples	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Reproduction Alimentation
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	Nicheur Sédentaire	2019	29 couples	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Reproduction Alimentation
Pie-grièche écorcheur* (<i>Lanius collurio</i>)	Nicheur	2021	14 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Reproduction Alimentation
Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Migrateur	2021	2 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021	Alimentation Repos
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	Nicheur	2020	4 individus	2016, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>)	Migrateur Hivernant	2021	10 à 20 individus	2016, 2017, 2018, 2019; 2020, 2021	Alimentation Repos
Héron bihoreau, Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	Nicheur Migrateur	1994	1 individu	-	Reproduction Alimentation Repos
Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)	Nicheur	2021	3 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2021	Reproduction Alimentation



Protocole Bondrée apivore

De retour d'Afrique début mai chaque année, cette espèce forestière niche au sommet des grands arbres, des chênes principalement.

Entre mi-juin et mi-juillet, on peut facilement observer les adultes en vol, lorsque l'un d'entre eux quitte le nid pour chasser, tandis que l'autre reste pour couvrir ou nourrir les jeunes. C'est à cette période que nous nous postons sur 10 points d'observation (carte ci-contre) permettant de les observer en vol à la lisière de la forêt, lorsqu'elles vont rejoindre les prairies où elles s'alimentent surtout de larves et d'adultes de guêpes, de bourdons et d'abeilles sauvages.

Le suivi consiste à rester une demi-journée posté à un point d'observation et à relever tous les individus observés. Chaque point est prospecté deux fois à deux dates différentes. Le nombre d'individus observés seuls permet d'estimer le nombre probable de couples nicheurs (1 individu seul en vol = 1 autre au nid), tandis qu'un couple observé en vol à cette même époque signifie que leur couvée a sans doute échoué. L'opération est réitérée au mois d'août dans l'objectif d'observer les jeunes à l'envol.

La période hivernale est consacrée, pour cette espèce, à la recherche des aires de nidification dans les secteurs favorables (parcelles à gros bois, dans des peuplements âgés de feuillus ou mixtes) et à la localisation des nids.

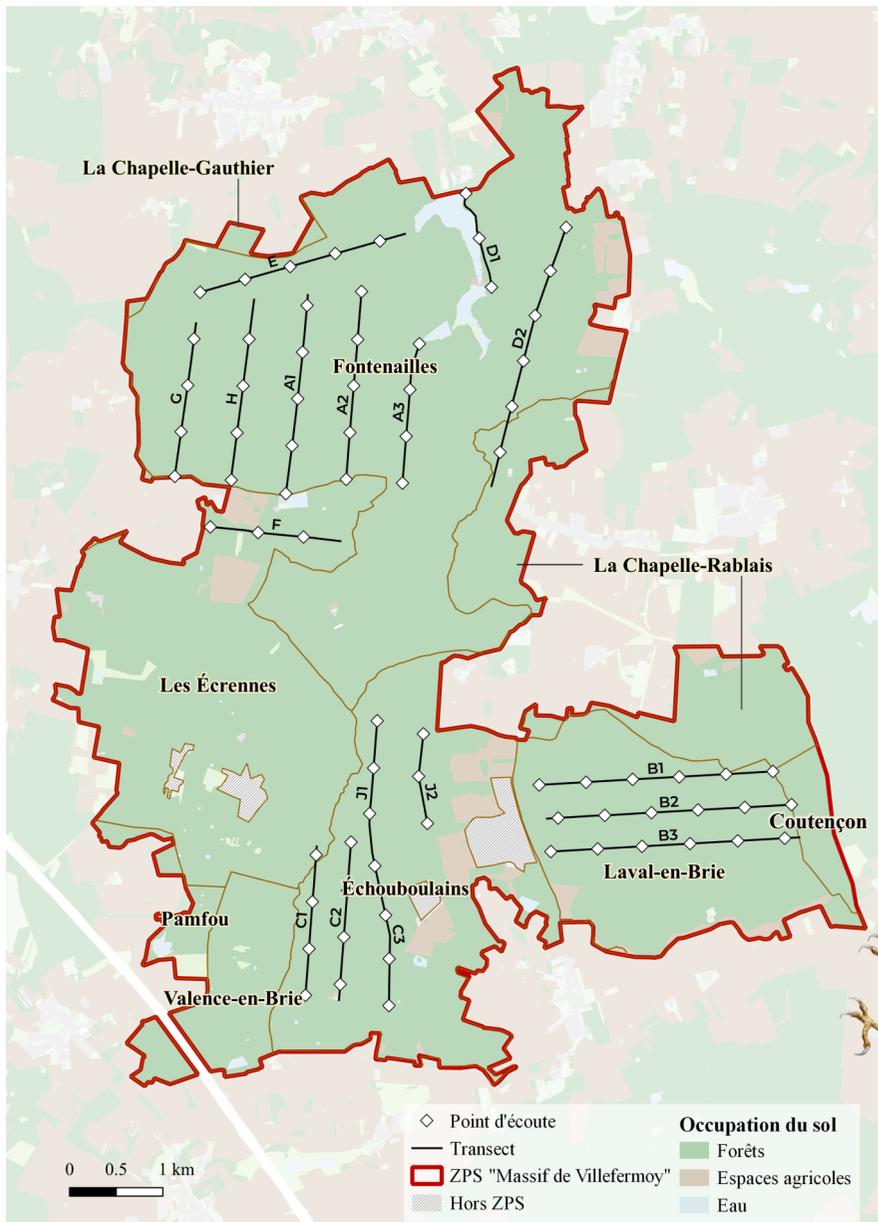


Protocole Pie-grièche écorcheur

Chaque année, nous recherchons la présence de couples nicheurs avec la même méthode que la Bondrée apivore sur les secteurs d'observation et de prospection, avec trois à cinq passages selon les résultats et les conditions météorologiques : début mai, début juin, mi-juin, début juillet, mi-juillet.

Les passages en mai et début-juin permettent de vérifier si l'espèce est présente sur les sites de nidification connus, les passages entre mi-juin et mi-juillet permettent, en observant les jeunes, de vérifier s'il y a eu reproduction.





Protocole Pucidés

Pour estimer la population de picidés sur le site, nous réalisons le même suivi tous les trois ans, sur 75 points d'écoute répartis sur 30 kilomètres à l'intérieur du site Natura 2000, en forêt domaniale et privée (cf. carte ci-contre). Le suivi est réalisé sur deux passages en mars et avril (chaque point est à prospector deux fois à deux périodes différentes) à l'aide de jumelles. Les conditions météorologiques adaptées correspondent à des températures clémentes (6 à 20°C), un vent faible à nul, et l'absence de précipitation.

Le protocole de suivi, défini à l'origine par la LPO Hte Normandie (Ligue de Protection des Oiseaux), consiste à repasser une bande son du cri de l'espèce, à chaque point d'écoute, pendant au minimum 5 minutes avec plusieurs étapes :

- ◆ 30 secondes d'écoute à l'arrivée sur le point,
 - ◆ 30 secondes de repasse (lancement de la bande son),
 - ◆ 1 minute d'écoute,
 - ◆ 30 secondes de repasse,
 - ◆ 2 minutes 30 d'écoute,
 - ◆ Prolongement de 5 minutes, si pas de contact, dans les zones connues comme favorables aux picidés
- Arrêt immédiat de la repasse dès contact visuel ou auditif

Les résultats sont produits sous forme de cartographies des points de contact visuel et/ou auditif, d'un tableau de données et de l'estimation de la population du massif à partir de la formule de la LPO Haute-Normandie :

Formule de calcul pour estimation de la population du massif (N) : $N = (0.031 \times n \times S) / L N$:

nombre de pics mars estimé

n : nombre de pics mars contactés

S : surface de la forêt (en ha) ici = 4 790ha

L : longueur du parcours

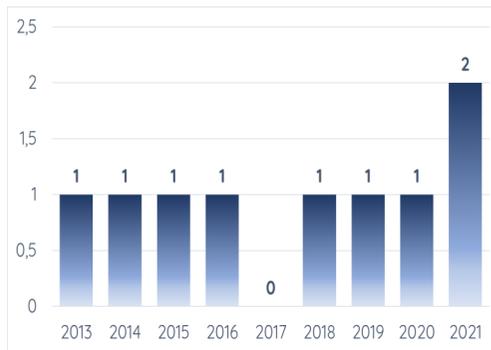
La période printanière du 15 avril au 15 juin est consacrée, pour ces espèces, à l'identification des zones les plus favorables (hêtre, gros bois) et leur prospection à la recherche de loges.



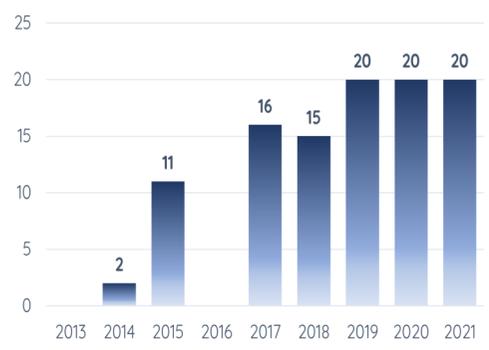
Méthodologie

Evolution des observations des espèces d'intérêt communautaire de 2013 à 2021

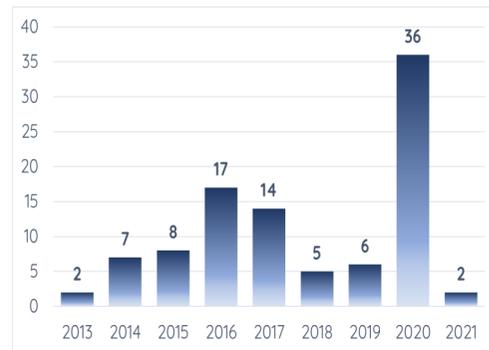
Balbusard-pêcheur
Pandion haliaetus



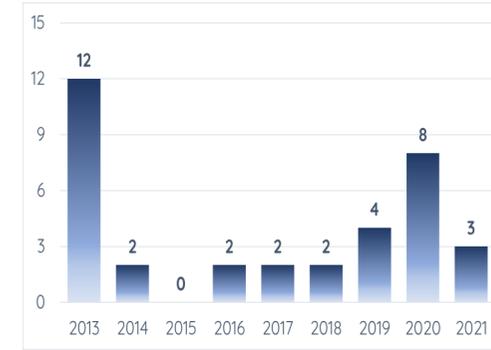
Grande aigrette
Ardea alba



Martin-pêcheur d'Europe
Alcedo atthis



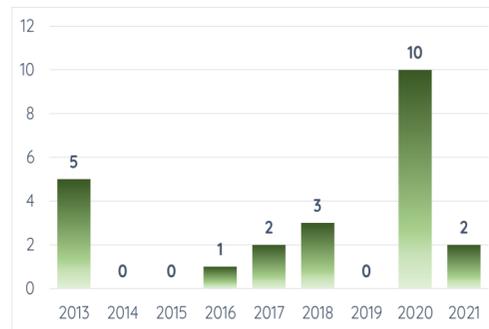
Sterne pierregarin
Sterna hirundo



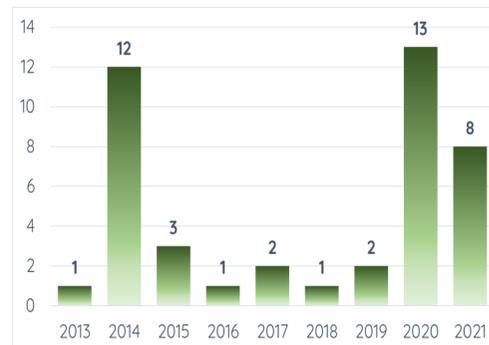
Bondrée apivore
Pernis apivorus



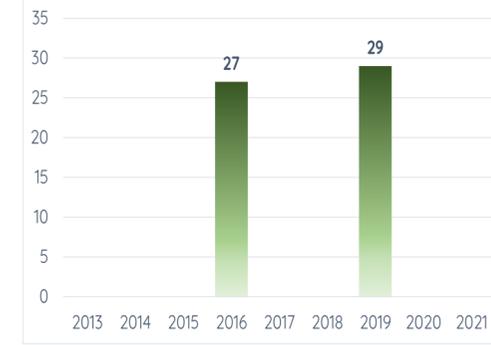
Cigogne noire
Ciconia nigra



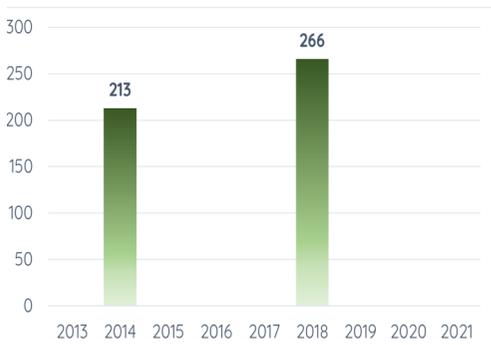
Milan noir
Milvus migrans



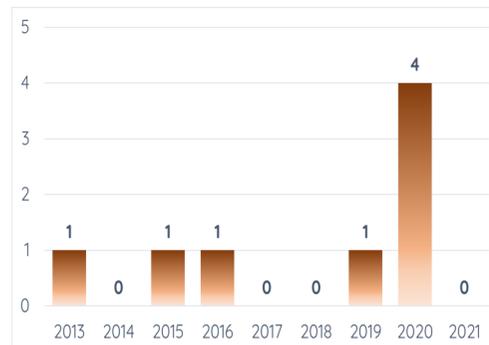
Pic noir
Dryocopus martius



Pic mar
Dendrocopos medius



Busard Saint-Martin
Circus cyaneus



Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio



4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CARTOGRAPHIQUES

4.1. Définition d'un cortège

Un cortège correspond à un ensemble d'espèces utilisant le même milieu.

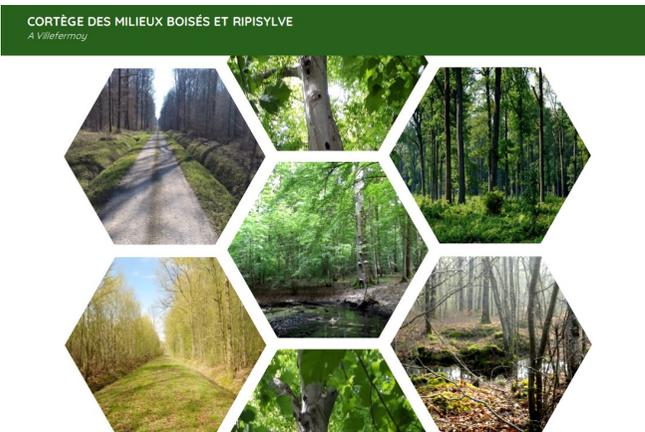
En cohérence avec le Docob, trois cortèges ont été considérés, puis présentés dans l'ordre suivant :

- ◆ Cortège des **milieux humides et aquatiques** ;
- ◆ Cortège des **milieux boisés et ripisylves** ;
- ◆ Cortège des **milieux ouverts**.

4.2. Présentation par cortège

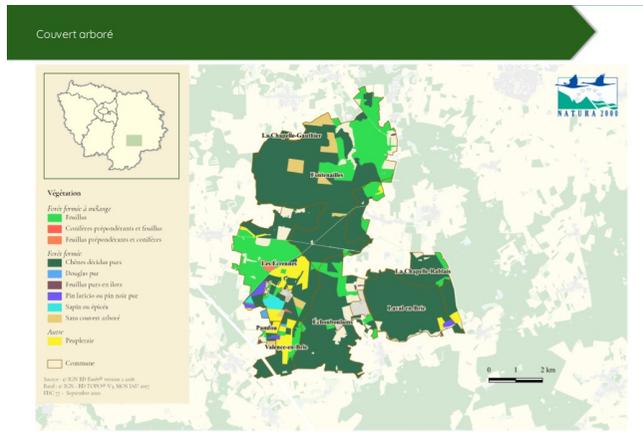
Pour chacun des cortèges sont présentés :

1. Une planche photographique des milieux



Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy

2. Une carte du milieu correspondant



Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy

3. Une planche photographique des espèces concernées



Bombardier nocturne
(*Penie nocturna*)

Cigogne noire
(*Ciconia nigra*)

Milan noir
(*Milvus migrans*)

Pic mar
(*Dendrocopos medius*)

Pic noir
(*Dryocopus martius*)

Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy

Chacune des espèces d'intérêt communautaire est déclinée en 3 présentations successives :

1ère page : fiche d'identité de l'espèce

2ème page : état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces, mesures de gestion conservatoire et une carte de localisation de toutes les communes de la ZPS où l'espèce a été observée avec :

- ◆ Pour les espèces nicheuses : un histogramme des couples nicheurs par commune.
- ◆ Pour les autres espèces une couleur représentant leur statut sur la commune nicheur, migratrice ou hivernante.

BONDRÉE APIVORE

Pernis apivorus

Nicheur à Villefermoy

Code Natura 2000 : A 072
Classe : Oiseaux
Ordre : Accipitriformes
Famille : Accipitridae

Fiche 5

Description de l'espèce

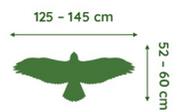
STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I
Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement
Convention CITES
Annexe A
Convention de Berne
Annexe III
Convention de Bonn
Annexe II
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Dessus brun foncé • Ventre blanc tacheté à rayé de brun • Tête fine souvent grise, portée par un cou étroit • Œil jaune • Pattes jaunes
En vol : Trois bandes sombre sous la queue, dont la terminale plus large • Marque sombre au poignet sous l'aile

125 - 145 cm



52 - 60 cm





Dynamique de l'espèce à Villefermoy

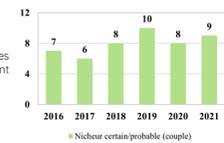
ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Environ une centaine de couples estimés en Ile-de-France.
Chaque année sur le site, sont présents entre 6 et 10 couples avec une tendance des effectifs nicheurs en augmentation. Ces dernières années, plusieurs jeunes à l'envol ont été observés seuls ou avec des adultes.
D'autres individus ont été observé à proximité du site.

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

La Bondrée apivore niche dans les boisements mais affectionne les espaces ouverts à proximité pour glaner les guêpes et bourdons dont elle déterre les couvains. Le massif de Villefermoy présente de nombreux secteurs de gros bois (diamètre supérieur à 75 cm) offrant à la Bondrée apivore un habitat idéal pour la nidification. Les quelques prairies ou sein du site ainsi que les cultures alentours sont des espaces d'alimentation pour l'espèce.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :
Nicheur certain ou probable : Echouboulains, Fontenailles, La Chapelle-Rablais, Laval-en-Brie, Les Ecreennes, Valence-en-Brie



Année	Nombre de couples
2016	7
2017	6
2018	8
2019	10
2020	8
2021	9

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Mettre en place des flots de vieillissement et conserver du bois mort
- Racorder et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
 - Favoriser l'aménagement de zones prairiales
 - Diversifier les boisements
 - Diminuer l'utilisation d'intrants
 - Réaliser une localisation des nids

MENACES

- Raréfaction des zones de chasse (prairies, pelouses et bocages) liée à la fermeture des milieux, la fauche répétée, la perte de l'élevage extensif...
- Diminution des populations d'insectes liée aux insecticides
- Perturbation des sites de nidification (travaux forestiers, loisirs...)
- Diminution du nombre d'arbres âgés

ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones boisées • Prairies
Nidification : Arbre de gros diamètre

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Guêpes
- Bourdons
- Reptiles
- Petits mammifères

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

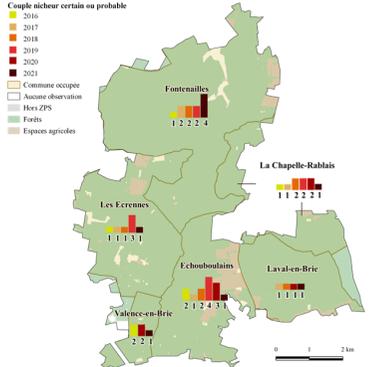
Les adultes passent leur temps à chasser discrètement dans les zones ouvertes qui peuvent être des lisières, des prairies pâturées, des clairières, à la recherche des nids d'hyménoptères.

Période de nidification : Fin Avril à début Septembre
Nid fait de branches dans un arbre. Jusqu'à 2 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Fin Avril)
Postnuptiale : vers l'Afrique tropicale (Août - Septembre)

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE



Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy

Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy

Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy

3ème page et plus : tableau général de synthèse des données indiquant par année :

- ◆ La commune où l'observation a été effectuée ;
- ◆ L'effectif (individus) ;
- ◆ Le détail des effectifs (mâle, femelle, indéterminé) ;
- ◆ Le nombre de couples ;
- ◆ Le statut de reproduction (nicheur certain, probable, possible) et l'utilisation du site (nicheur, migrateur, hivernant).

Année		Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
					Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77830	Echouboulains	2			2	2	Nicheur probable	
2016	77370	Fontenailles	1			1	1	Nicheur probable	
2016	77370	La Chapelle-Rablais	1			1	1	Nicheur probable	
2016	77820	Les Ecrennes	1			1	1	Nicheur probable	
2016	77830	Valence-en-Brie	2			2	2	Nicheur probable	
2017	77830	Echouboulains	1			1	1	Nicheur probable	
2017	77370	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable	
2017	77370	La Chapelle-Rablais	1			1	1	Nicheur probable	
2017	77148	Laval-en-Brie	1			1	1	Nicheur probable	
2017	77820	Les Ecrennes	1			1	1	Nicheur probable	
2018	77830	Echouboulains	2			2	2	Nicheur probable	
2018	77370	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable	
2018	77370	La Chapelle-Rablais	2			2	2	Nicheur probable	
2018	77148	Laval-en-Brie	1			1	1	Nicheur probable	
2018	77820	Les Ecrennes	1			1	1	Nicheur probable	
2019	77830	Echouboulains	5	1	1	3	4	Nicheur probable	
2019	77370	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable	
2019	77370	La Chapelle-Rablais	3	1	1	1	2	Nicheur probable	
2019	77820	Les Ecrennes	3			3	3	Nicheur probable	

*Définition p.10



CARTOGRAPHIE



CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

Ce type de milieu est une portion du territoire, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau.

Il peut être ou avoir été en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre.

Ces milieux sont constitués de tourbières, landes, prairies et forêts humides, mares, marais asséchés et mouillés, plans d'eau et cours d'eau.

Source : Convention RAMSAR

CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

A Villefermoy





CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

Synthèse des espèces d'intérêt communautaire | 2016-2021



Balbuzard-pêcheur
(*Pandion haliaetus*)



Grande aigrette
(*Ardea alba*)



Martin-Pêcheur d'Europe
(*Alcedo atthis*)



Sterne pierregarin
(*Sterna hirundo*)

BALBUZARD-PÊCHEUR

Pandion haliaetus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Amendement protocole Barcelone
Annexe II

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

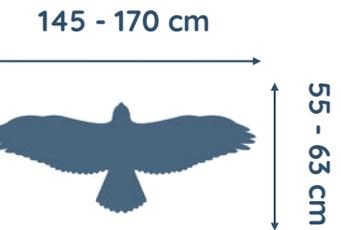
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Espèce vulnérable

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

En danger critique

APPARENCE

Général : Dessus brun marron • Dessous blanc • Cou et calotte légèrement striés de marron • Bandeau noir sur œil jaune • Pattes nues gris-bleu • Barres sombre sur la queue



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Bord des lacs • Fleuves • Grands étangs • Rivières • Côtes maritimes

Nidification : Arbres • Corniches rocheuses

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Large nid conçu de branchages, situé dans un grand arbre à proximité de l'eau ou sur une corniche rocheuse.

Jusqu'à 4 œufs couvés 6 semaines.

Envol des jeunes, nidicoles à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Avril)

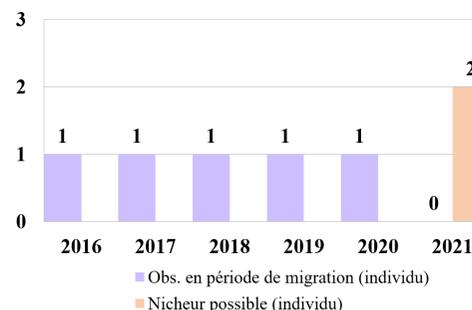
Postnuptiale : vers l'Afrique subsaharienne (Septembre)

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Chaque année depuis 2012, année de mise en œuvre des suivis des espèces du site, 1 seul individu fait une halte en retour de migration pré-nuptiale début mai sur les étangs de Villefermoy où on peut l'observer pêcher. Il reste une quinzaine de jours en moyenne.

En 2021, 2 individus ont été observés sur les Etangs de Villefermoy de début mai à fin août. La recherche de nid sera mise en place en 2022 pour définir s'il y a eu une nichée sur le site.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Balbuzard pêcheur effectue des haltes migratoires pour se reposer et se nourrir sur le bord des fleuves et rivières, et des étangs, le plus souvent en solitaire. Il peut séjourner durant quelques jours, voire quelques semaines.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Migration : Fontenailles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Surveiller les sites de nidification
- Sensibiliser le public
- Installer des sites artificiels
- Maîtriser les activités de loisirs
- Éviter prises de vues et de son à proximité des nids



MENACES

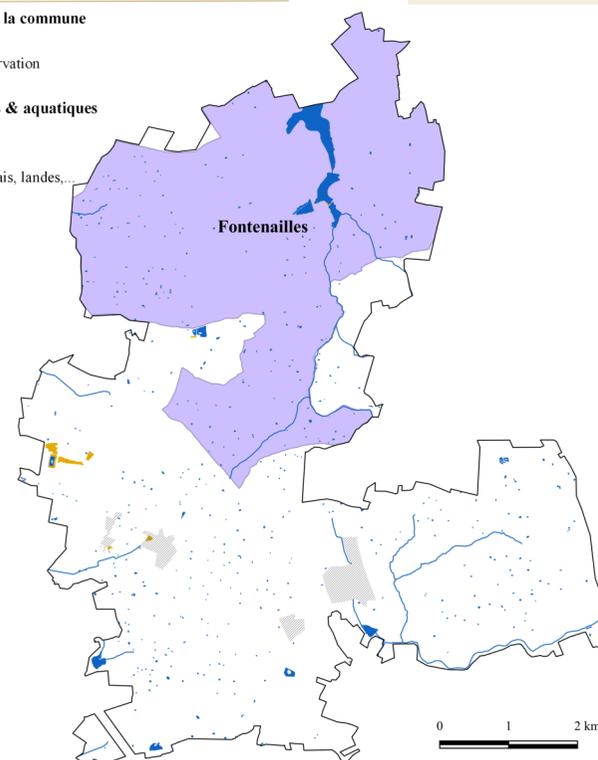
- Dérangements en période de nidification
- Disponibilité des sites de nidification favorables (arbres porteurs)
- Électrocution
- Pollution et acidification des zones humides
- Pêche commerciale
- Travaux forestiers et exploitation pendant la saison de reproduction

Observation sur la commune

- Migrateur
- Aucune observation
- Hors ZPS

Milieux humides & aquatiques

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Friches, marais, landes,...



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2017	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2018	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2019	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2020	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2021	77370	Fontenailles	2			2		Nicheur possible

*Définition p.10

GRANDE AIGRETTE

Ardea alba

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

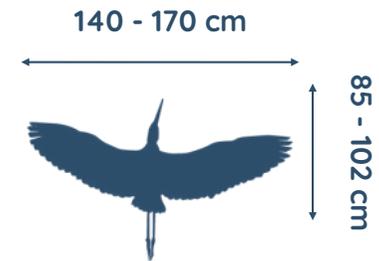
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Quasi menacée

APPARENCE

Général : Plumage blanc • Bec jaune orangé • Zone vert pâle entre le bec et l'œil • Pattes jaunâtre, partie inférieure plus sombre

Nuptial : Longues plumes descendant le long du dos et sur la gorge • Tibias plus rouges • Bec souvent noir



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides côtières et continentales

Nidification : Roselières • Bords de cours d'eau (arbre, arbuste) • Lacs • Marais

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Animaux aquatiques
- Reptiles
- Petits mammifères

REPRODUCTION

Niche en colonies. Nid fait de divers végétaux.

Jusqu'à 5 œufs couvés 3 à 4 semaines.

Début d'envol des jeunes autour du nid à 1 mois.

MIGRATION

Migrateur partiel

Prénuptiale : vers l'Europe de l'est (Février - Mars)

Postnuptiale : vers sud de l'Europe et Afrique (Juillet)

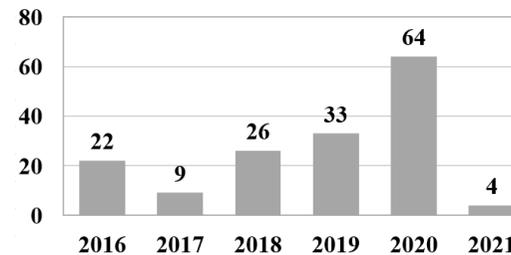
Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Comme partout ailleurs en France et en Europe, les Grandes aigrettes sont de plus en plus nombreuses chaque année, particulièrement les effectifs hivernants.

Des individus sont observés chaque année et tout au long de l'année sur le site et en périphérie du site.

Bien qu'elle soit également présente en période de nidification, aucun indice ne permet pour l'instant d'affirmer que l'espèce se reproduit sur la ZPS.



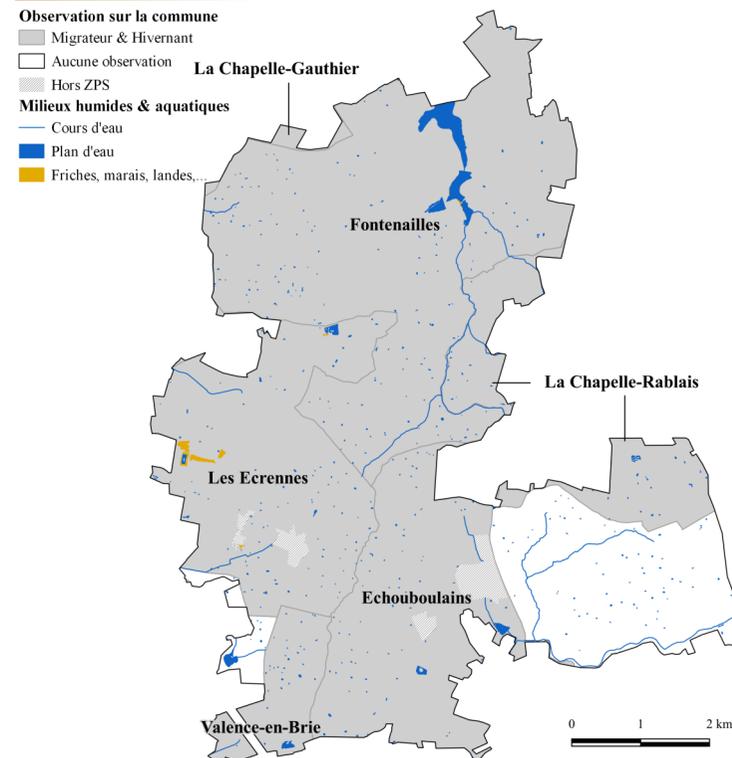
■ Obs. en période de migration et d'hivernage (individu)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Elle fréquente essentiellement les zones humides. Les prairies humides, les bords des cours d'eau et les étangs constituent les sites d'alimentation préférés. Tous les milieux inondés ouverts sont susceptibles d'être occupés.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Hivernage & Migration : Echouboulains, Fontenailles, La Chapelle-Gauthier, La Chapelle-Rablais, Les Ecrennes, Valence-en-Brie



MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Protéger les sites de reproduction
- Maintenir des niveaux d'eau suffisants en période de reproduction dans les phragmitaies et les saulaies ou autres boisements humides
- Maintenir les habitats des sites des dortoirs hivernaux et les principales zones de gagnages afin d'y assurer la pérennité des ressources alimentaires
 - Assurer une quiétude indispensable à l'installation des dortoirs dans les secteurs boisés des zones humides.



MENACES

- Drainage
- Mise en culture des zones humides
- Régression ou disparition des sites favorables de reproduction

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77370	Fontenailles	17			17		Migrateur/Hivernant
2016	77720	La Chapelle-Gauthier	3			3		Migrateur/Hivernant
2016	77820	Les Ecrennes	1			1		Migrateur/Hivernant
2016	77830	Valence-en-Brie	1			1		Migrateur/Hivernant
2017	77370	Fontenailles	6			6		Migrateur/Hivernant
2017	77820	Les Ecrennes	2			2		Migrateur/Hivernant
2017	77830	Valence-en-Brie	1			1		Migrateur/Hivernant
2018	77830	Echouboulains	1			1		Migrateur/Hivernant
2018	77370	Fontenailles	25			25		Migrateur/Hivernant
2019	77370	Fontenailles	18			18		Migrateur/Hivernant
2019	77720	La Chapelle-Gauthier	1			1		Migrateur/Hivernant
2019	77370	La Chapelle-Rablais	8			8		Migrateur/Hivernant
2019	77820	Les Ecrennes	3			3		Migrateur/Hivernant
2019	77830	Valence-en-Brie	3			3		Migrateur/Hivernant
2020	77830	Echouboulains	7			7		Migrateur/Hivernant
2020	77370	Fontenailles	46			46		Migrateur/Hivernant
2020	77370	La Chapelle-Rablais	1			1		Migrateur/Hivernant
2020	77820	Les Ecrennes	7			7		Migrateur/Hivernant
2020	77830	Valence-en-Brie	3			3		Migrateur/Hivernant
2021	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur/Hivernant
2021	77820	Les Ecrennes	2			2		Migrateur/Hivernant

*Définition p.10

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE

Alcedo atthis

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

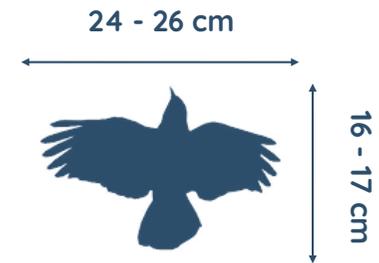
Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Espèce vulnérable A2b

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Long bec tout noir chez le mâle, avec tache rouge à la base chez la femelle • Calotte bleue striée de blanc • Tache blanche sur les côtés de la nuque • Menton blanc • Dessus bleu métallique • Dessous des ailes et du corps orange • Pattes rouge-orangé vif



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Bords des eaux calmes, claires et peu profondes

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Petits animaux
- Insectes aquatiques

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Août

Niche au bout d'un long tunnel creusé dans la berge d'un cours d'eau.

Jusqu'à 7 œufs couvés par les deux parents.

Envol des jeunes, nidicoles, à 1 mois.

Guette ses proies d'un perchoir puis plonge presque verticalement, les ailes allongées vers l'arrière. Saisissant fermement le poisson dans son bec puissant, l'oiseau bat des ailes pour remonter à la surface puis regagne son perchoir.

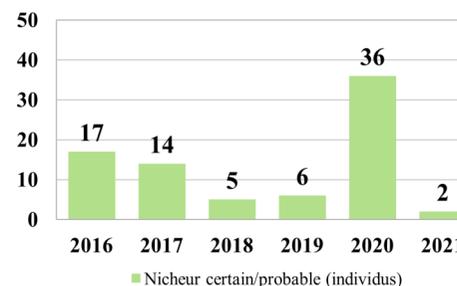
Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les martins-pêcheurs commencent à s'occuper de leur nid en mars, et se reproduisent entre avril et août.

L'espèce est observée chaque année sur les étangs de la propriété de Villefermoy et sur la propriété de La Grande Loge.

Elle est observée très régulièrement lors des autres suivis ornithologiques réalisés à proximité des plans d'eau et mares (dont celles restaurées via les contrats Natura 2000).



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

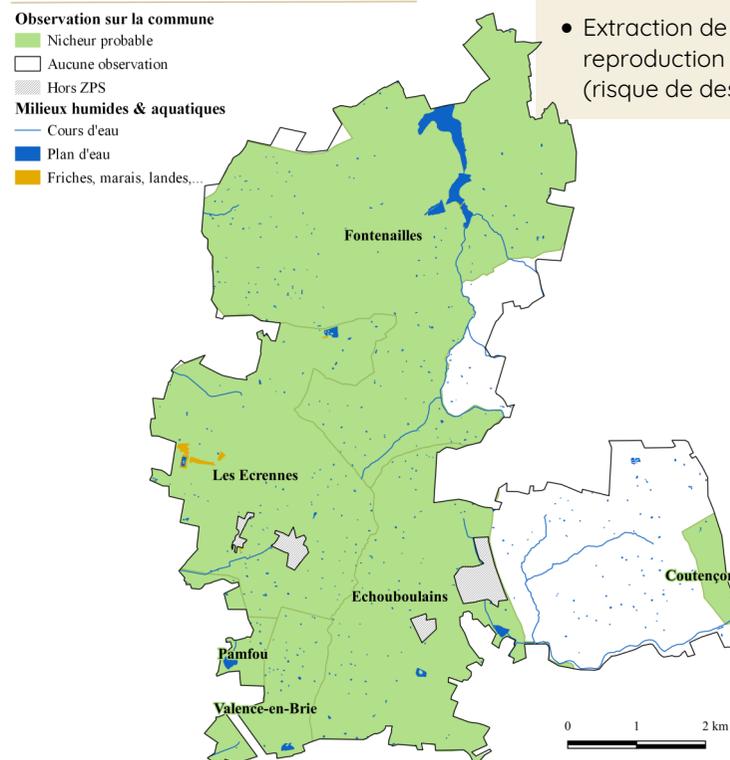
Le Martin-pêcheur a besoin de rives abruptes et meubles le long d'un cours d'eau (parfois un plan d'eau), afin d'y creuser son terrier, et d'une végétation qui lui fournisse des perchoirs au-dessus de l'eau pour guetter ses proies. La majorité des communes sont occupées, ce qui n'est pas étonnant étant donné le grand nombre d'habitats favorables le long des cours d'eau et sur les plans d'eau.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Nicheur certain /probable : Echouboulains, Fontenailles, Coutençon, Les Ecrennes, Pamfou, Valence-en-Brie

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides



MENACES

- Pollutions diverses tuant ses proies ou créant une importante turbidité des eaux les rendant invisibles
- Aménagements hydrauliques : reprofilage des berges, enrochements et autres travaux de consolidation faisant disparaître les berges naturelles sur lesquelles l'espèce niche
- Disparition de la ripisylve
- Activités récréatives (pêche, canoë, chemins sauvages sur les berges)
- Extraction de granulats sur les sites de reproduction en période de nidification (risque de destruction des nichées)

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77164	Echouboulains	5			5		Nicheur probable
2016	77370	Fontenailles	7			7		Nicheur probable
2016	77165	Les Ecrennes	2			2		Nicheur probable
2016	77480	Valence-en-Brie	3			3		Nicheur probable
2017	77164	Echouboulains	2			2		Nicheur probable
2017	77370	Fontenailles	4			4		Nicheur probable
2017	77140	Coutençon	1			1		Nicheur probable
2017	77165	Les Ecrennes	2			2		Nicheur probable
2017	77354	Pamfou	1			1		Nicheur probable
2017	77480	Valence-en-Brie	2			2		Nicheur probable
2018	77164	Echouboulains	2			2		Nicheur probable
2018	77370	Fontenailles	2			2		Nicheur probable
2018	77480	Valence-en-Brie	1			1		Nicheur probable
2019	77164	Echouboulains	4			4		Nicheur probable
2019	77370	Fontenailles	2			2		Nicheur probable
2020	77164	Echouboulains	14			14		Nicheur probable
2020	77370	Fontenailles	9			9		Nicheur probable
2020	77165	Les Ecrennes	2			2		Nicheur probable
2020	77480	Valence-en-Brie	5			5		Nicheur probable
2021	77370	Fontenailles	2			2		Nicheur probable

*Définition p.10

STERNE PIERREGARIN

Sterna hirundo

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEW (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

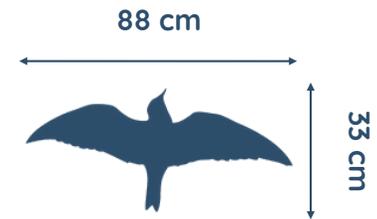
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

Espèce vulnérable

APPARENCE

Général : Bec rouge à pointe noire • Dos gris • Front et calotte noirs jusqu'à la nuque • Dessous grisâtre • Pattes rouge • Bout des ailes sombre

Jeune : Calotte moins étendue • Bec juste orangé • Aspect plus gris



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones côtières • Bords de cours d'eau • Etangs

Nidification : Plages • Bords de marais • Îlots rocheux

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits poissons
- Petits crustacés

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à Août

Niche en colonies dans un creux au sol au milieu des graviers et cailloux.

Jusqu'à 4 œufs couvés en 3 semaines.

Envol des jeunes, semi-nidifuges, à 3-4 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe occidentale (Février)

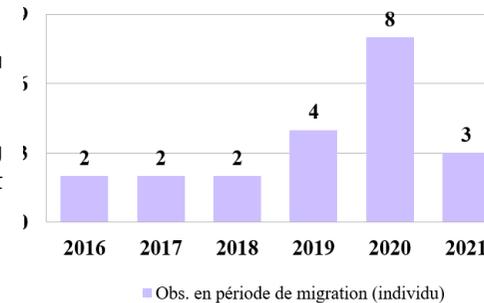
Postnuptiale : vers Afrique occidentale et Afrique du Sud (Septembre)

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

L'espèce n'utilise pas le site pour nicher, son lieu de nidification se situe non loin dans la Bassée (vallée de la Seine).

Observés au printemps et en été jusqu'au mois d'octobre, sur les étangs de Villefermoy (grand et petit étangs), elle fréquente la ZPS exclusivement pour son alimentation, et toujours en petit effectif de 2 à 8 individus selon les années.

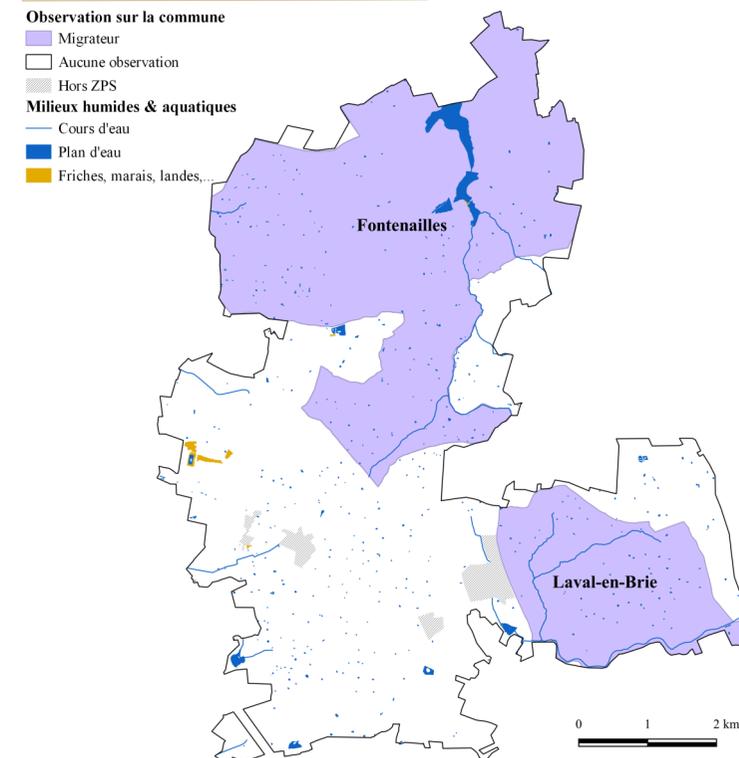


CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Les étangs de Villefermoy constituent une ressource en nourriture lors de la migration de l'espèce.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Migration : Fontenailles, Laval-en-Brie



MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Aménager des plateformes artificielles
- Favoriser la création d'îlots et les entretenir
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites



MENACES

- Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux
- Dérangement des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...)
- Compétition avec la Mouette mélanocéphale
- Variation brutale des niveaux d'eau

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77370	Fontenailles	2			1		Migrateur
2017	77370	Fontenailles	2			1		Migrateur
2018	77370	Fontenailles	2			1		Migrateur
2019	77370	Fontenailles	4			1		Migrateur
2020	77370	Fontenailles	8			1		Migrateur
2021	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur
2021	77245	Laval-en-Brie	1			1		Migrateur

*Définition p.10



CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

Une forêt ou un massif forestier désigne une étendue boisée, relativement grande, constituée d'un ou plusieurs peuplements d'arbres, arbustes et arbrisseaux (fruticées), et aussi d'autres plantes indigènes associées.

Les ripisylves désignent des formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre.

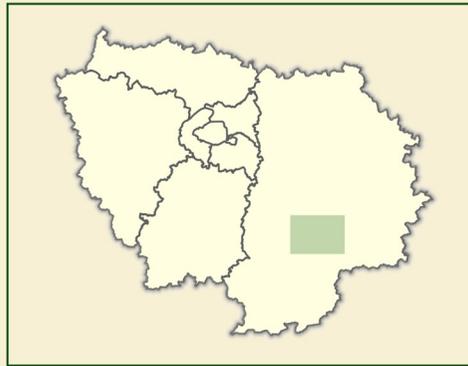
Elles sont constituées de peuplements particuliers en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues : saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes en hauteur, chênes pédonculés et charmes sur le haut des berges

Source : Actu-environnement

CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

A Villefermoy





Végétation

Forêt fermée à mélange

- Feuillus
- Conifères prépondérants et feuillus
- Feuillus prépondérants et conifères

Forêt fermée

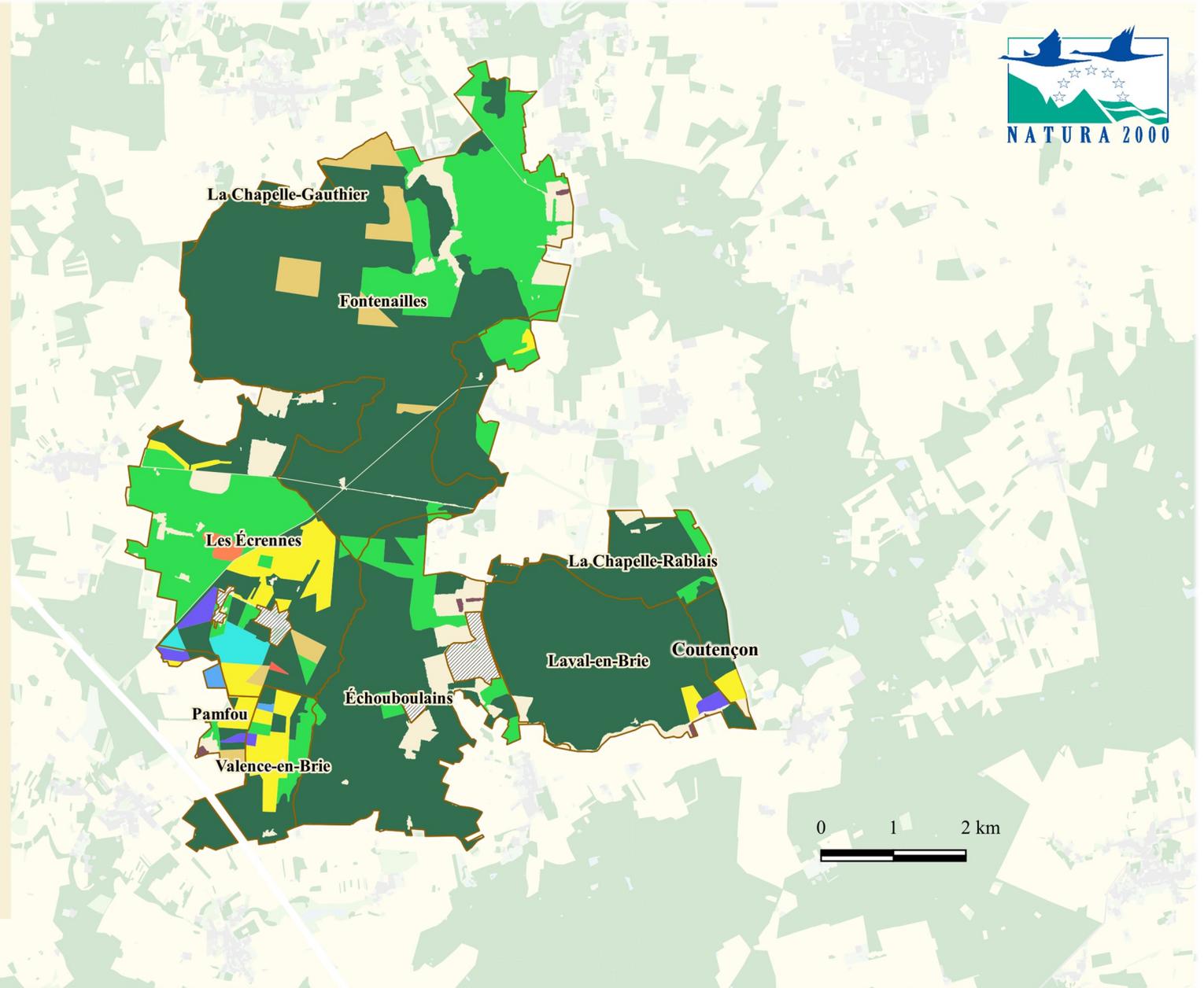
- Chênes décidus purs
- Douglas pur
- Feuillus purs en îlots
- Pin laricio ou pin noir pur
- Sapin ou épicéa
- Sans couvert arboré

Autre

- Peupleraie

- Commune

Source : © IGN BD Forêt® version 2 2018
 Fond : © IGN - BD TOPO® V3, MOS IAU 2017
 FDC 77 - Septembre 2020



CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

Synthèse des espèces d'intérêt communautaire | 2016-2021



Bihoreau gris, Héron bihoreau
(*Nycticorax nycticorax*)



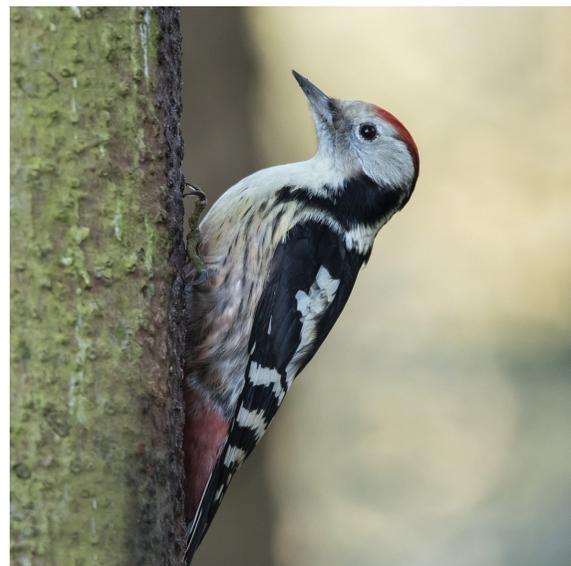
Bondrée apivore
(*Pernis apivorus*)



Cigogne noire
(*Ciconia nigra*)



Milan noir
(*Milvus migrans*)



Pic mar
(*Dendrocopos medius*)



Pic noir
(*Dryocopus martius*)

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux

Annexe I

Protection nationale

L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne

Annexe II

Convention de Bonn

Accord AEW (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

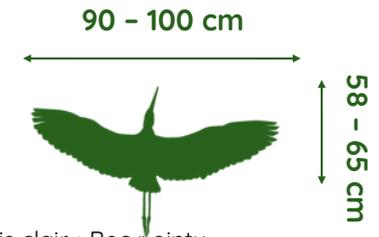
Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux

APPARENCE

Général : Calotte et dos noirs • Reste du dos, flancs et ailes gris ardoise • Dessous blanc à gris clair • Bec pointu gris • Pattes jaunâtres • Œil rouge

Nuptial : Huppe formé de quelques plumes blanches allongées • Pattes rouge pâle



Nuptial



Nuptial



Juvenile

ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Marécages • Lacs • Rivières bordées de végétation dense • Roselières

Nidification : Bois inondés ou humides

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Insectes aquatiques
- Micromammifères

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à fin juillet

Niche en colonies, souvent mélangé avec d'autres espèces de hérons.

Nid fait de branches et de brindilles dans un buisson ou un arbre au bord de l'eau. Jusqu'à 5 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes à 6 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe centrale (Février)

Postnuptiale : vers l'Afrique subsaharienne (Septembre)

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Plutôt nocturne, comme l'évoque clairement son nom scientifique, le Bihoreau gris est néanmoins capable d'activité diurne : il recherche ses proies également de jour pendant la période d'élevage des petits.

Moins d'une vingtaine de couples sont estimés nicheurs en Ile-de-France. L'espèce n'a pas été observée sur le site depuis 1994. Quelques individus ont été identifiés aux abords du site dans le prolongement Est du massif.

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Zones humides et cours d'eau sont les habitats favoris du Bihoreau gris, à condition qu'ils soient bordés d'une végétation assez touffue pour qu'il puisse se camoufler efficacement.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Aucun

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides
- Favoriser l'aménagement de hauts fonds pour la création de roselières
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères (micro et ragondins)



- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Entretenir les roselières

MENACES

- Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, régression des roselières et végétations rivulaires, plantation de peupleraies,

Observation sur la commune

□ Aucune observation

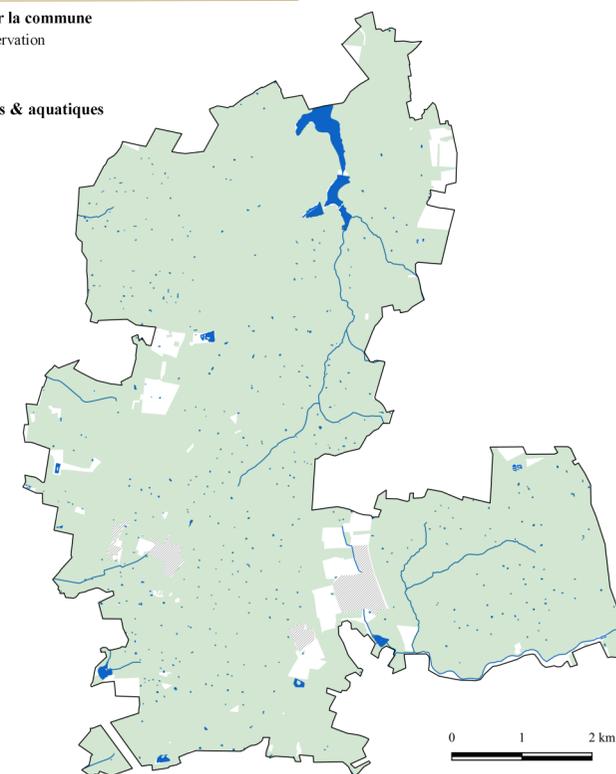
■ Hors ZPS

■ Forêts

Milieux humides & aquatiques

— Cours d'eau

■ Plan d'eau



BONDÉE APIVORE

Pernis apivorus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

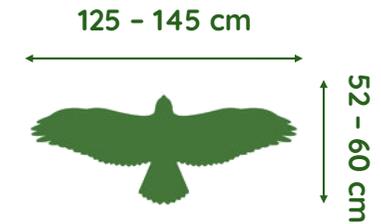
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Dessus brun foncé • Ventre blanc tacheté à rayé de brun • Tête fine souvent grise, portée par un cou étroit • Œil jaune • Pattes jaunes

En vol : Trois bandes sombre sous la queue, dont la terminale plus large • Marque sombre au poignet sous l'aile



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones boisées • Prairies

Nidification : Arbre de gros diamètre

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Guêpes
- Bourdons
- Reptiles
- Petits mammifères

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Fin Avril à début Septembre

Nid fait de branches dans un arbre. Jusqu'à 2 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

Les adultes passent leur temps à chasser discrètement dans les zones ouvertes qui peuvent être des lisières, des prairies pâturées, des clairières, à la recherche des nids d'hyménoptères.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Fin Avril)

Postnuptiale : vers l'Afrique tropicale (Août - Septembre)

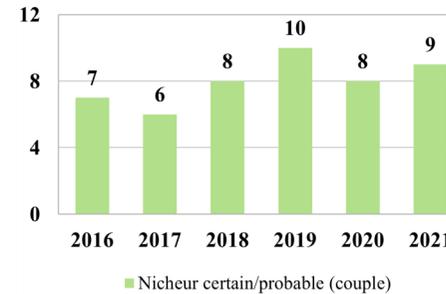
Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Environ une centaine de couples estimés en Ile-de-France.

Chaque année sur le site, sont présents entre 6 et 10 couples avec une tendance des effectifs nicheurs en augmentation. Ces dernières années, plusieurs jeunes à l'envol ont été observés seuls ou avec des adultes.

D'autres individus ont été observé à proximité du site.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

La Bondrée apivore niche dans les boisements mais affectionne les espaces ouverts à proximité pour glaner les guêpes et bourdons dont elle déterre les couvains. Le massif de Villefermoy présente de nombreux secteurs de gros bois (diamètre supérieur à 75 cm) offrant à la Bondrée apivore un habitat idéal pour la nidification. Les quelques prairies au sein du site ainsi que les cultures aux alentours sont des espaces d'alimentation pour l'espèce.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Nicheur certain ou probable : Echouboulains, Fontenailles, La Chapelle-Rablais, Laval-en-Brie, Les Ecrennes, Valence-en-Brie

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge

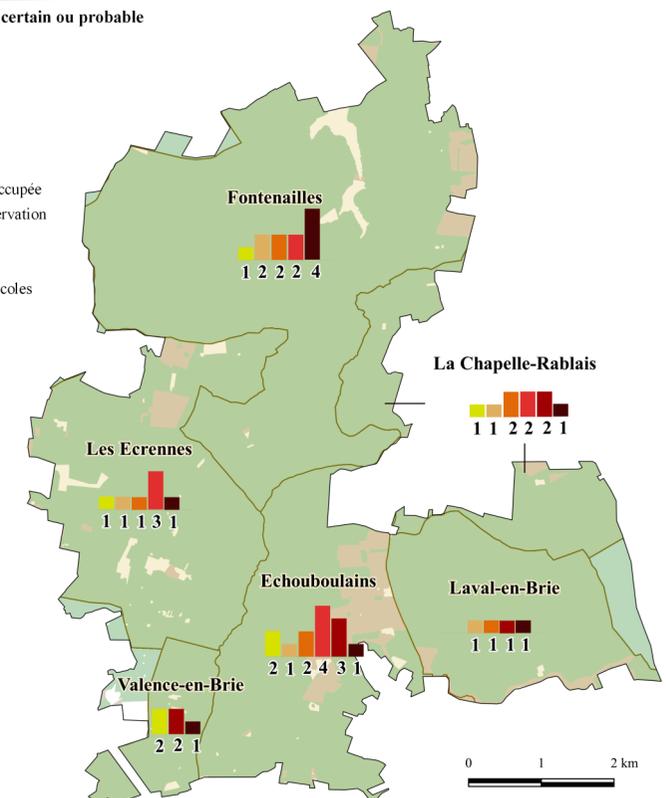
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales
- Diversifier les boisements
- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Réaliser une localisation des nids



MENACES

- Raréfaction des zones de chasse (prairies, pelouses et bocages) liée à la fermeture des milieux, la fauche répétée, la perte de l'élevage extensif...
- Diminution des populations d'insectes liée aux insecticides
- Perturbation des sites de nidification (travaux forestiers, loisirs...)
- Diminution du nombre d'arbres âgés

Couple nicheur certain ou probable



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77830	Echouboulains	2			2	■ 2	Nicheur probable
2016	77370	Fontenailles	1			1	■ 1	Nicheur probable
2016	77370	La Chapelle-Rablais	1			1	■ 1	Nicheur probable
2016	77820	Les Ecrennes	1			1	■ 1	Nicheur probable
2016	77830	Valence-en-Brie	2			2	■ 2	Nicheur probable
2017	77830	Echouboulains	1			1	■ 1	Nicheur probable
2017	77370	Fontenailles	2			2	■ 2	Nicheur probable
2017	77370	La Chapelle-Rablais	1			1	■ 1	Nicheur probable
2017	77148	Laval-en-Brie	1			1	■ 1	Nicheur probable
2017	77820	Les Ecrennes	1			1	■ 1	Nicheur probable
2018	77830	Echouboulains	2			2	■ 4 2	Nicheur probable
2018	77370	Fontenailles	2			2	■ 4 2	Nicheur probable
2018	77370	La Chapelle-Rablais	2			2	■ 4 2	Nicheur probable
2018	77148	Laval-en-Brie	1			1	■ 4 1	Nicheur probable
2018	77820	Les Ecrennes	1			1	■ 4 1	Nicheur probable
2019	77830	Echouboulains	5	1	1	3	■ 4	Nicheur probable
2019	77370	Fontenailles	2			2	■ 2	Nicheur probable
2019	77370	La Chapelle-Rablais	3	1	1	1	■ 2	Nicheur probable
2019	77820	Les Ecrennes	3			3	■ 3	Nicheur probable

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2020	77830	Echouboulains	3			3	■ 3	Nicheur probable
2020	77370	La Chapelle-Rablais	2			2	■ 2	Nicheur probable
2020	77148	Laval-en-Brie	1			1	■ 1	Nicheur probable
2020	77830	Valence-en-Brie	2			2	■ 2	Nicheur probable
2021	77830	Echouboulains	3	1		2	■ 1	Nicheur probable
2021	77370	Fontenailles	8	1		7	■ 4	Nicheur probable
2021	77370	La Chapelle-Rablais	4	1	1	2	■ 1	Nicheur certain
2021	77148	Laval-en-Brie	3			3	■ 1	Nicheur probable
2021	77820	Les Ecrennes	1			1	■ 1	Nicheur probable
2021	77830	Valence-en-Brie	2	1	1		■ 1	Nicheur probable

*Définition p.10

CIGOGNE NOIRE

Ciconia nigra

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

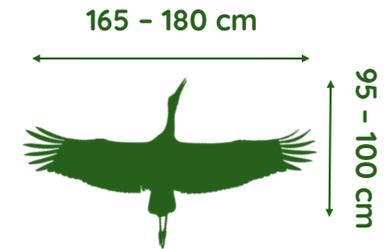
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
En danger

APPARENCE

Général : Grand oiseau à plumage noir à reflets verts et violets • Ventre blanc • Long bec rouge • Œil rouge • Longues pattes rouge orangé

En vol : Ailes rectangulaires • Pattes et cou tendus



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides forestières • Roselières • Etangs • Bord des cours d'eau • Marais • Prairies humides

Nidification : Arbres • Aplombs rocheux au cœur d'un massif forestier

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Reptiles
- Crustacés
- Mollusques
- Insectes

REPRODUCTION

Période de nidification : Mars à Août

Gros nid fait de branches.

Jusqu'à 5 œufs couvés 6 semaines.

Envol des jeunes à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

Postnuptiale : vers l'Afrique sub-saharienne (Août - Septembre)

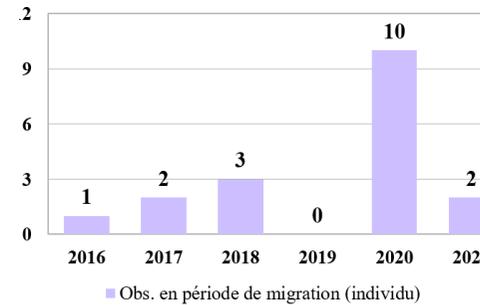
Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Ses déplacements pour s'alimenter peuvent se situer dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres autour du nid.

Les individus observés ces dernières années y compris les juvéniles, peuvent aussi bien nicher à proximité ou à distance de la ZPS.

La possibilité qu'elle niche au cœur du site n'est pas exclue, l'espèce ayant été vue régulièrement et posée au cœur du massif.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En escale printanière ou automnale, la Cigogne noire est davantage attirée par les zones humides : prairies, vasières de plans d'eau, marais... Ces dernières années, elle a été observée en période de nidification sur les plans d'eau de la ZPS. Ainsi que dans le milieu prairiaux et forestiers.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Migrateur : Echouboulains, Fontenailles, Les Ecrennes

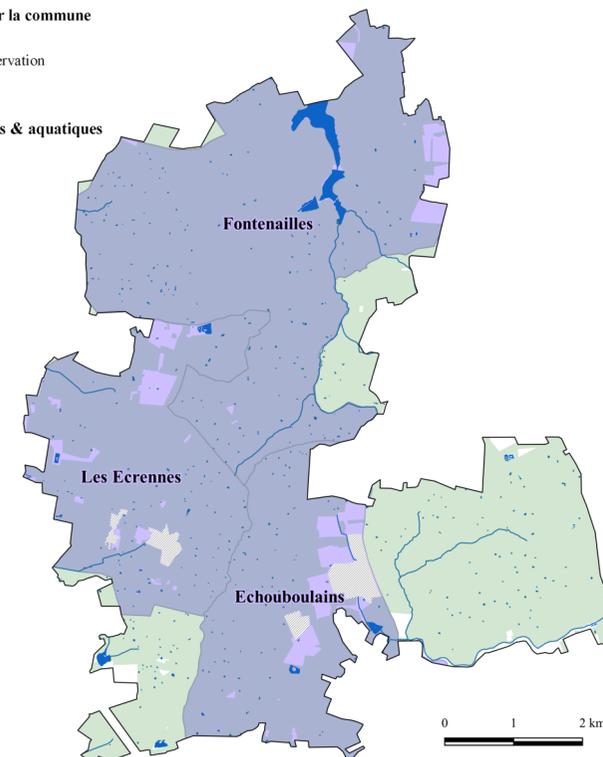
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Eviter tout dérangement de mars à juillet sur les sites de nidification
- Effectuer les travaux forestiers hors période de reproduction
- Maintenir des prairies naturelles.



Observation sur la commune

- Migrateur
 - Aucune observation
 - Hors ZPS
 - Forêts
- #### Milieus humides & aquatiques
- Cours d'eau
 - Plan d'eau



MENACES

- Fréquentation humaine, coupes et travaux forestiers sur les sites de nidification pendant la période de reproduction
- Dégradation des zones humides (zones d'alimentation de l'espèce)
- Électrocution et collision sur lignes électriques

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2017	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur
2018	77830	Echouboulains	1			1		Migrateur
2018	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur
2020	77370	Fontenailles	9			9		Nicheur possible
2020	77820	Les Ecrennes	1			1		Migrateur
2021	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur

*Définition p.10

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

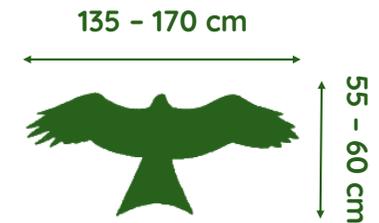
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Quasi menacée

APPARENCE

Général : Aspect sombre uniforme • Brun foncé au-dessus • Dessous brun-roux foncé • Tête et cou plus clairs, striés de beige • Pattes jaunes

En vol : Large bande brune plus claire sur le dessus des ailes • Queue fourchue en forme de « V » si serrée, presque droite si étalée



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides proches des lacs et grands étangs à proximité d'un espace arboré pour la nidification

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Reptiles
- Petits mammifères
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Avril à Août

Nid fait de branches dans un grand arbre. Jusqu'à 3 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

L'abondance de proies peut amener cette espèce sociable à nicher en colonies lâches ou entraîner des concentrations spectaculaires sur des sites d'alimentation.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

Postnuptiale : vers l'Afrique du Nord (Août)

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

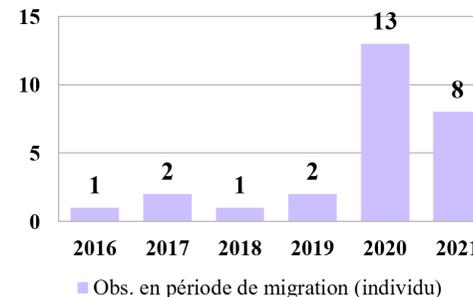
ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

L'effectif francilien est estimé entre 20 et 25 couples, et la plupart nichent en Seine-et-Marne, dont les deux bastions sont la plaine alluviale de la Bassée et du Loing, et la vallée de la Marne.

Les nids sont généralement cachés et peu accessibles, l'estimation du nombre de nicheurs est donc peu aisée.

De plus les migrations s'échelonnent pendant la période de reproduction (passage pré-nuptial mars à juin, passage post-nuptial juillet à octobre).

Le nombre d'individus observés a augmenté, mais pas de nidification trouvée dans le site, la nidification est possible à proximité mais hors site.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En Ile-de-France le Milan noir occupe bois ou bosquets à proximité de plans d'eau, comme les anciennes gravières. La commune de Fontenailles présente divers habitat favorable à la nidification et à l'alimentation du Milan noir.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Migrateur : Fontenailles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

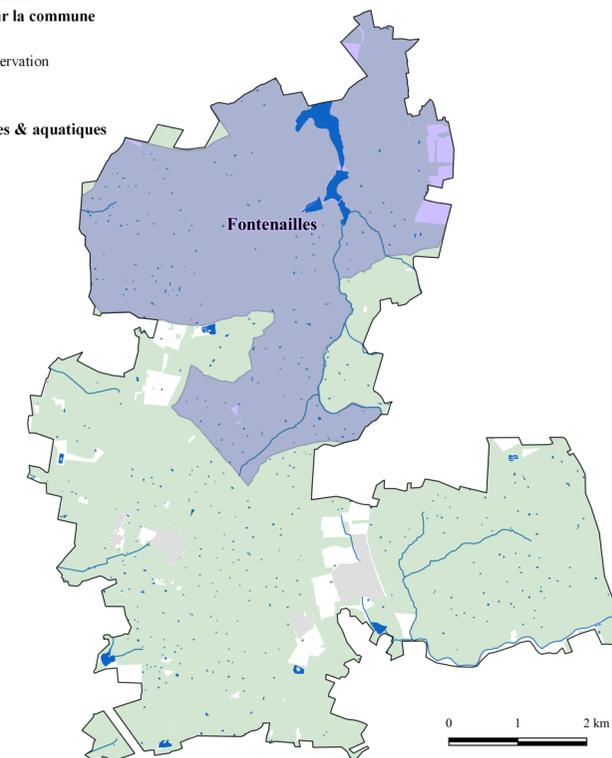
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Favoriser l'aménagement de hauts-fonds pour la création de roselières
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères

- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Aménager des plateformes artificielles
- Diversifier les boisements
- Localiser les nids



Observation sur la commune

- Migrateur
 - Aucune observation
 - Hors ZPS
 - Forêts
- Milieux humides & aquatiques
- Cours d'eau
 - Plan d'eau



MENACES

- Régression des zones humides et boisements qui y sont associés
- Dérangements en période de nidification principalement par les travaux forestiers
- Empoisonnement lié à la lutte contre les rongeurs
- Mortalité due au réseau électrique

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2017	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur
2018	77370	Fontenailles	1			1		Migrateur
2019	77370	Fontenailles	2			2		Migrateur
2020	77820	Les Ecrennes	13			13		Migrateur
2021	77370	Fontenailles	8			8		Migrateur

*Définition p.10

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

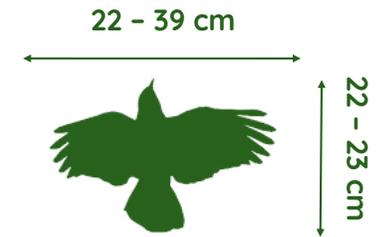
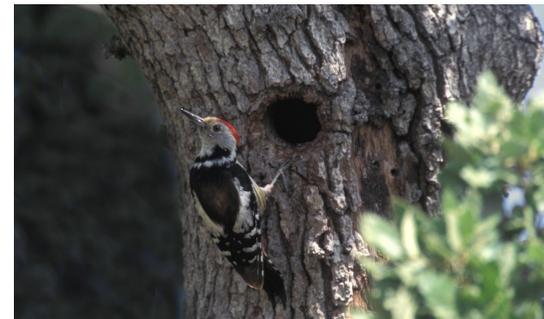
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Calotte rouge vif non bordée de noir • Joues blanches • Petit bec • Pas de moustache • Dessous blanc sale strié, lavé de rose à l'arrière • Dos noir • Ailes noires barrées de blanc et tache blanche à l'avant



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Bois et forêts de feuillus (chênes, charmes, aulnes)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes xylophages
- Graines
- Baies

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Février à Juillet

Niche dans un trou d'arbre mort ou au bois tendre.

Jusqu'à 7 œufs couvés 2 semaines.

Envol des jeunes, nidicoles, à 3 semaines.

L'abondance de proies peut amener cette espèce sociable à nicher en colonies lâches ou entraîner des concentrations spectaculaires sur des sites d'alimentation.

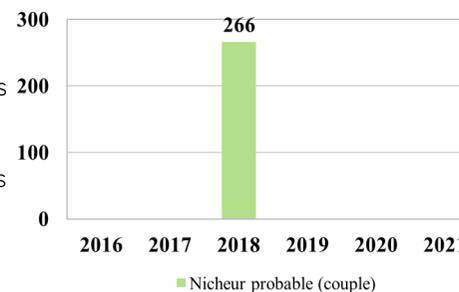
Le mâle et la femelle se relaient à tour de rôle pour couvrir et participent ensemble à l'élevage des jeunes jusqu'à l'envol.

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les estimations franciliennes parlent de 1500 couples pour toute la région, dont le tiers en forêt de Fontainebleau.

Les effectifs nicheurs augmentent sur la ZPS dans tous les secteurs de vieux et gros bois avec 213 couples en 2014 et 266 couples en 2018.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

L'espèce occupe les boisements de feuillus avec de vieux arbres, de préférence les vieilles chênaies comme cela est le cas sur le site du Massif de Villefermoy.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Nicheur probable : Echouboulains, Fontenailles, Les Ecrennes, Laval-en-Brie

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE



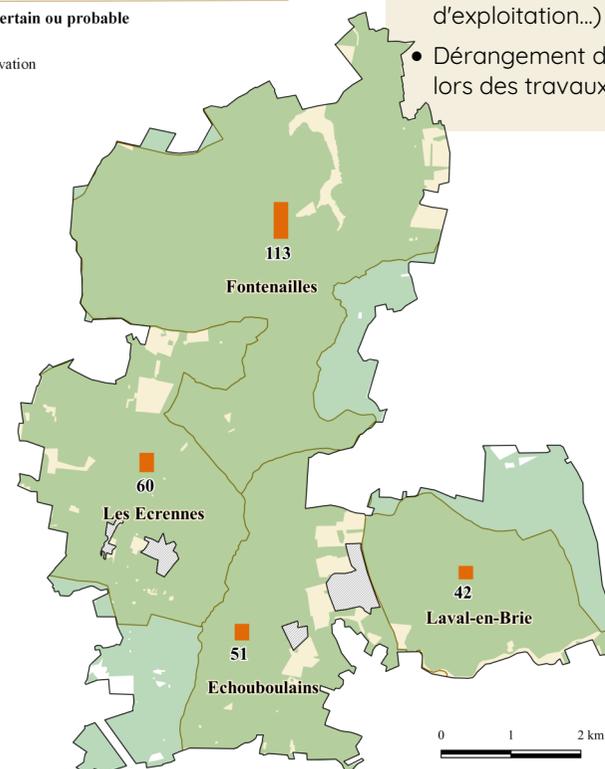
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Diversifier les boisements
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Réaliser une localisation des nids

MENACES

- Disparition des boisements anciens et des vieilles futaies
- Remplacement des feuillus par des résineux
- Diminution de la quantité de bois mort et des arbres à cavités
- Fragmentation des massifs
- Uniformisation des peuplements (disparition des taillis sous futaie au profit de futaies régulières, peuplements monospécifiques, diminution de l'âge d'exploitation...)
- Dérangement des sites de nidification lors des travaux forestiers

Couple nicheur certain ou probable

- 2018
- Aucune observation
- Hors ZPS
- Forêts



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2018	77830	Echouboulains	5			4	51	Nicheur probable
2018	77370	Fontenailles	12				113	Nicheur probable
2018	77148	Laval-en-Brie	5			4	42	Nicheur probable
2018	77820	Les Ecrennes	1				60	Nicheur probable

*Définition p.10

PIC NOIR

Dryocopus martius

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)

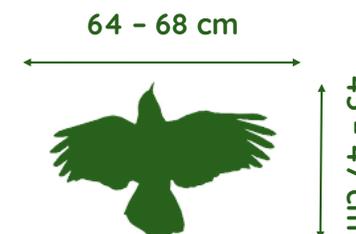
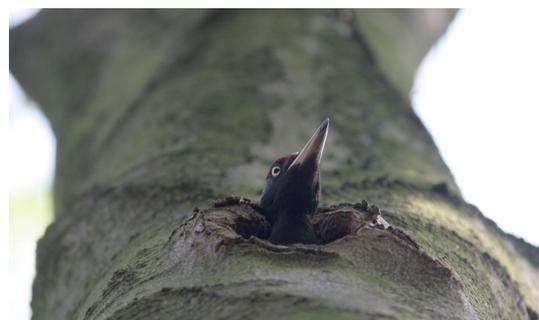
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)

Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Calotte rouge étendue (mâle) ou limitée à la nuque (femelle) • Grand bec gris blanchâtre à pointe noire peu marquée • Plumage noir



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Grands massifs forestiers (>200 ha)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Gros insectes et leurs larves
- Graines
- Baies
- Fourmis
- Araignées

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Février à Juillet

Niche dans un trou d'arbre mort ou sain, en hauteur.

Grande loge à l'entrée ovale.

Jusqu'à 5 œufs couvés 2 semaines.

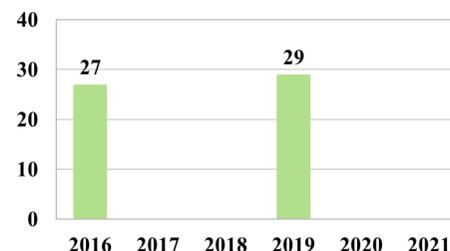
Envol des jeunes, nidicoles, à 1 mois.

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les estimations franciliennes donnaient au moins 450 couples dans l'atlas de 2014, mais chacun sait que le Pic noir est en expansion. Il est présent surtout dans les grands massifs forestiers, mais se contente de boisements plus modestes.

La population est stable, et les couples nichent toujours dans les gros hêtres, et fréquentent la quasi-totalité du site pour son alimentation.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

L'espèce occupe les boisements de feuillus avec de vieux arbres, de préférence les vieilles chênaies comme cela est le cas sur le site du Massif de Villefermoy.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Nicheur probable : Echouboulains, Fontenailles, Les Ecrennes, Laval-en-Brie

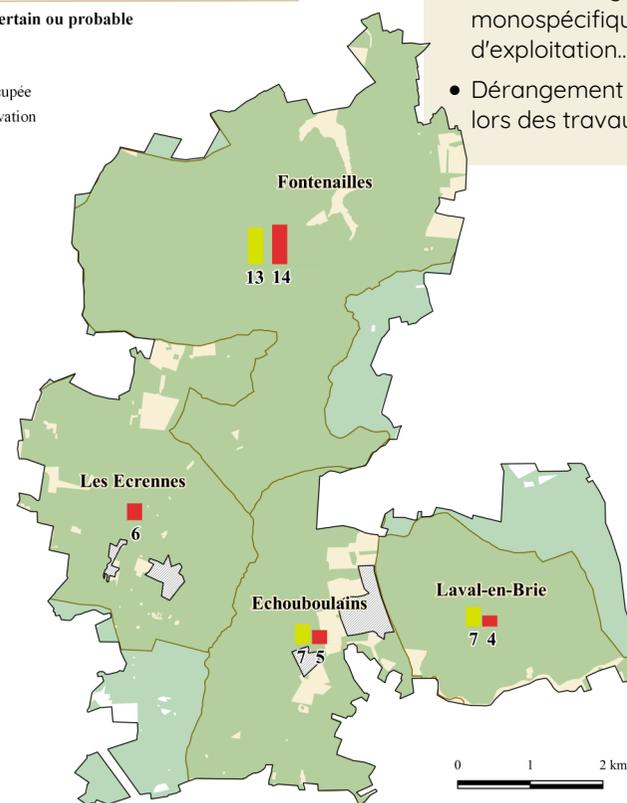
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE



- Mettre en place des îlots de vieillissement
- Conserver des arbres morts
- Diversifier les boisements
- Limiter les dérangements
- Localiser les nids

Couple nicheur certain ou probable

- 2016
- 2019
- Commune occupée
- Aucune observation
- Hors ZPS
- Forêts



MENACES

- Disparition des boisements anciens et des vieilles futaies
- Remplacement des feuillus par des résineux
- Diminution de la quantité de bois mort et des arbres à cavités
- Fragmentation des massifs
- Uniformisation des peuplements (disparition des taillis sous futaie au profit de futaies régulières, peuplements monospécifiques, diminution de l'âge d'exploitation...)
- Dérangement des sites de nidification lors des travaux forestiers

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77830	Echouboulains	8			8	■ 7	Nicheur probable
2016	77370	Fontenailles	13			13	■ 12	Nicheur probable
2016	77148	Laval-en-Brie	10			10	■ 7	Nicheur probable
2019	77830	Echouboulains	5			5	■ 5	Nicheur probable
2019	77370	Fontenailles	12			12	■ 14	Nicheur probable
2019	77148	Laval-en-Brie	5			5	■ 4	Nicheur probable
2019	77820	Les Ecrennes	1			1	■ 6	Nicheur probable

*Définition p.10



CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS

Les milieux ouverts regroupent principalement l'ensemble des éléments du paysage agricole depuis les grandes cultures jusqu'aux espaces prairiaux y compris les haies et bosquets.

CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS

A Villefermoy





CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS

Synthèse des espèces d'intérêt communautaire | 2016-2021



Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) | **Mâle**



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) | **Mâle - Juvénile**

BUSARD SAINT-MARTIN

Circus cyaneus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

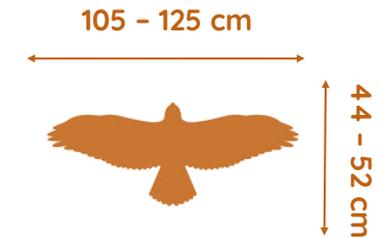
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Mâle : Dessus gris • Dessous blanchâtre • Poitrine gris foncé • Ailes grises avec extrémités noires

Femelle et immature : Brun rayé • Queue brune barré de noir et croupion blanc



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Milieux plutôt ouverts (marais, landes, cultures, zones humides) à forestiers peu denses (clairières et coupes, forêts claires de conifères...) • Proche de plans d'eau peu profonds

Nidification : Clairières • Fourrés • Landes à bruyères • Marais • Espaces cultivés

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Rongeurs
- Oiseaux et oisillons
- Amphibiens
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Août

Son nid est principalement construit au sol dans une végétation herbacée de 1 à 3 mètres de hauteur.

Les dates de ponte varient entre avril à début juin. Jusqu'à 6 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à un peu plus d'1 mois.

Pour chasser, le Busard Saint-Martin effectue de longs vols en rase-mottes avec des battements d'ailes réguliers.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Février)

Postnuptiale : vers le Sud de l'Europe (Août)

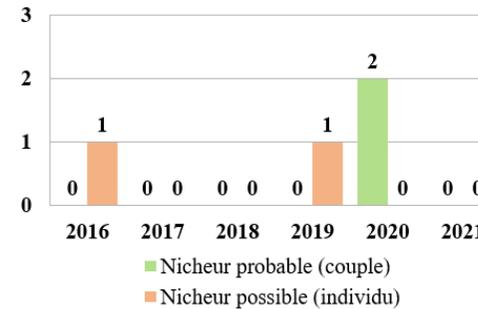
Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Depuis 2012, l'effectif maximum était d'1 individu pour les années où l'espèce a été observée avant 2020.

Il semble que l'espèce fréquente essentiellement les parcelles agricoles du site pour son alimentation, aucun indice de nidification n'a été observé.

Ceci n'est pas surprenant, la ZPS étant bordée de grands espaces de cultures d'orge et de blé qui représentent les milieux de prédilection de l'espèce pour sa nidification.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Busard Saint-Martin niche principalement dans les cultures d'orge et de blé.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Nicheur probable : La Chapelle-Rablais, Laval-en-Brie

Nicheur possible : Echouboulains, Les Ecrennes

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales
- Limiter les dérangements et fermer l'accès à certains sites
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Mise en défens temporaire des milieux remarquables



- Adapter les périodes d'interventions
- Limiter l'irrigation par canon à eau
- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Rouvrir des milieux
- Localiser les nids

MENACES

- Diminution des proies en milieu agricole
- Dates de récoltes trop précoces
- Transformation de l'habitat de reproduction
- Empoisonnement par traitement contre les campagnols
- Réduction des surfaces en herbes et en friches défavorable aux populations hivernantes

Couple nicheur certain ou probable

- 2020
- Commune occupée
- Aucune observation
- Hors ZPS
- Espaces agricoles



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77830	Echouboulains	1	1			Nicheur possible	
2019	77820	Les Ecrennes	1	1			Nicheur possible	
2020	77370	La Chapelle-Rablais	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2020	77245	Laval-en-Brie	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	

*Définition p.10

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Lanius collurio

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)

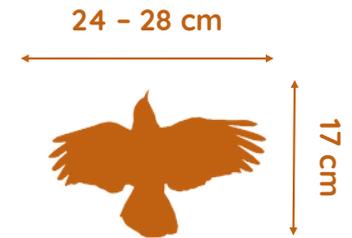
Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Mâle : Bec court et crochu • Tête et nuque grises • Masque noir • Dessous blanchâtre/rosé • Dos et avant des ailes brun/roux • Queue noire

Femelle : Bec court et crochu • Nuque légèrement grise • Dos et ailes brun/roux • Dessous clair écailleux



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Milieux semi-ouverts • Buissons et haies bas et denses

Nidification : Buissons et haies bas et denses avec ou sans épines

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes
- Gros coléoptères
- Petits rongeurs
- Amphibiens

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mai à Août

Nid construit avec divers végétaux, poils et plumes. Jusqu'à 6 œufs couvés 2 semaines (mai).

Envol des jeunes à 1 mois, mais les jeunes nidicoles quittent le nid dès 2 semaines.

Chasse à l'affût à partir de perchoirs entre 1 et 3 mètres au-dessus du sol.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (début Mai)

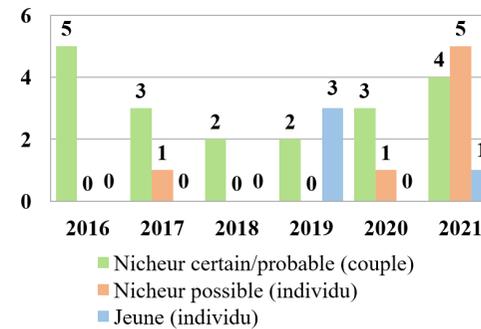
Postnuptiale : vers l'Afrique (fin Août)

Dynamique de l'espèce à Villefermoy

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les effectifs de l'espèce semblent en augmentation sur le site, étant revenus en 2020 à ceux de 2017. De nouveaux sites sur la ZPS ont été recensés en 2021, où de nouveaux individus nicheurs ont pu être observés.

La population francilienne de la Pie-grièche écorcheur reste néanmoins vulnérable, face à la diminution de l'habitat de l'espèce et des gros insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Les habitats de la Pie-grièche écorcheur sont plus variés qu'attendu : milieux buissonnants avec de la végétation descendant jusqu'au sol, avec ou sans épineux, mais aussi milieux « atypiques » comme les haies minces de haute taille entourées de grandes cultures, ou les friches parsemées de quelques fourrés et arbustes seulement.

Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

Nicheur certain : Echouboulains, Fontenailles, Les Ecrennes

Nicheur possible : Laval-en-Brie

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales (carrières)
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Adapter les périodes d'interventions
- Diminuer l'utilisation d'intrants
 - Rouvrir des milieux
 - Localiser les nids



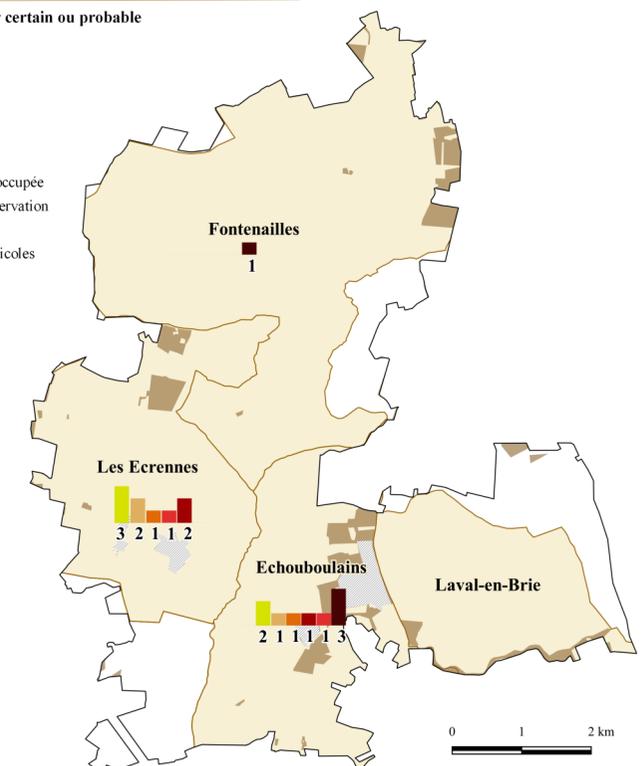
MENACES

- Disparition de ses milieux de prédilection par l'agriculture intensive (remembrements), la diminution du pâturage et la fermeture des milieux prairiaux
- Destruction des haies et bosquets
- Intensification des pratiques agricoles
- Appauvrissement en gros insectes notamment à cause des produits phytosanitaires

Couple nicheur certain ou probable

- 2016
- 2017
- 2018
- 2019
- 2020
- 2021

- Commune occupée
- Aucune observation
- Hors ZPS
- Espaces agricoles



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77830	Echouboulains	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2016	77820	Les Ecrennes	6	3	3	■ 3	Nicheur certain	
2017	77830	Echouboulains	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77820	Les Ecrennes	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2017	77148	Laval-en-Brie	1	1			Nicheur possible	
2018	77830	Echouboulains	2	1	1	■ ₄ 1	Nicheur certain	
2018	77820	Les Ecrennes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77830	Echouboulains	3	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77820	Les Ecrennes	4	1	1	■ 2	Nicheur certain	
2020	77830	Echouboulains	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77820	Les Ecrennes	5	2	2	■ 1	Nicheur certain	
2021	77830	Echouboulains	10	6	3	■ 1	Nicheur certain	
2021	77370	Fontenailles	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2021	77820	Les Ecrennes	1	1			Nicheur possible	

*Définition p.10

CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'ATLAS

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

Grâce au co-financement de l'Union européenne - L'Europe s'engage en région Ile-de-France avec le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER et du Ministère de la Transition écologique et solidaire

CRÉATION GRAPHIQUE - TEXTES ET MISE EN PAGE

Laura VERIN - Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

RELECTURE

DDT, DREAT-IF

CARTOGRAPHIE

Laura VERIN - Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

PHOTOGRAPHIE

Dominique GEST - FDC 77 - Saxifraga - Pixabay - Johan PETIT

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Cahiers d'habitats Natura 2000, Tome 8, Volumes 1, 2 et 3 : Oiseaux, Collectif, La Documentation française, Paris 2012
- ◆ Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2009-2014, Mahler F., Laporte O., Albesa L.
- ◆ Guide Delachaux, Le guide ornitho, Svensson L. et al. Delachaux et Nestlé, mars 2015

Fédération Départementale des Chasseurs de

Seine-et-Marne

La Maison suisse - 1016, rue de Fontainebleau - 77720 BRÉAU

Tel : 01 64 14 40 20 - Fax : 01 64 14 40 35

Mail : contact@fdc77.fr

www.fdc77.fr